Liberté

60¢ plus TPS

V... Saint-Boniface, du 9 au 15 avril 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Citation de la semaine

«Ils se sont aperçus que les filles faisaient des zéros autour d'eux.»

Les gars pensaient que ce serait facile, sourit Lorraine Dumesnil de La Broquerie, en commentant une partie de ringuette entre les juniors (les filles) et les bantams (les gars). **Page 13.**



photo: Sylviane Lanthier

30 ans sur du concret

Les deux pieds sur terre, mais pas pris dans le ciment, Edmond et Omer Boulet dirigent depuis 30 ans une entreprise aux fondations solides... comme du béton! Leur réputation n'est plus à faire. Page 7.



photo: Jean-Pierre Dubé

La nécessité du deuil

La nouvelle coordonnatrice du programme d'aide aux personnes en deuil au salon mortuaire Desjardins, Sr Amanda Desharnais, est la première religieuse de la région à oeuvrer dans le secteur privé. La voici en compagnie du directeur général Denis Marcoux. Page 6.

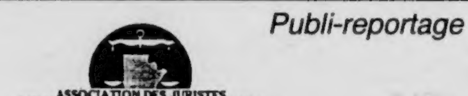
L'amour du chant

Les répétitions vont bon train pour la deuxième édition récente du Festival de la chanson française que le chef de choeur Marcien Ferland a restauré, et auquel participent près de 300 choristes. **Page 9.**

Les frères paradoxaux

Les marianistes de Saint-Boniface, souvent vus comme les moutons noirs du clergé manitobain, fêtent leur 113e année au Manitoba en recevant le prix Caritas. **Page 15.**

Publi-reportage



«JE VEUX ACHETER UNE MAISON...» (2e de 3)

«Faux frais»

1. Intérêts

La compagnie d'hypothèque n'avancera pas les fonds tant que le titre de propriété n'est pas à votre nom et que le Bureau des titres fonciers n'a pas enregistré l'hypothèque. Ces enregistrements se produisent après la clôture de la vente et votre prise de possession de la maison. Tant que ces enregistrements ne sont pas faits et comme vous n'avez pas versé le montant intégral au vendeur, vous risquez de lui devoir des intérêts sur le solde impayé.

2. Redressements fiscaux

Les impôts sont partagés entre le vendeur et l'acheteur sur la base de la portion de l'année où la maison sera occupée par l'un ou l'autre. Par exemple, si vous prenez possession de la maison le 1er juillet et que le vendeur a déjà payé les impôts pour toute l'année, vous lui devrez les impôts pour les mois de juillet à décembre.

3. Polices d'assurance contre l'incendie et autres risques

4. Frais d'enregistrement au Bureau des titres fonciers

Le Bureau des titres fonciers prélève des frais sur le transfert de propriété des biens-fonds ainsi qu'un impôt proportionnel à la valeur de la propriété. Des frais supplémentaires sont associés à l'enregistrement d'une nouvelle hypothèque.

5. Frais juridiques

Honoraires perçus par l'avocat pour ses services. La préparation de vos documents d'hypothèque et leur enregistrement occasionneront également des frais juridiques.

6. Débours

Dépenses engagées par l'avocat en votre nom et pour votre compte.

7. Certificat d'arpentage, mémorandum de zonage

Dans certains cas, vous aurez besoin du certificat d'un arpenteur ou bien d'un mémorandum du zonage relatif à votre maison.

8. TPS

La plupart des transactions immobilières prévoient le paiement par l'acheteur de la Taxe sur les produits et services; des réductions partielles sont applicables lorsque la transaction est inférieure à 450 000 $. À moins que vous achetiez une maison neuve, vous ne devriez pas payer de TPS, mais il faudra alors que vous obteniez une déclaration du vendeur à cet effet. La TPS est applicable aux honoraires et débours d'avocats et au nouveau certificat d'arpentage; la TPS ne s'applique pas aux frais d'enregistrement au Bureau des titres fonciers.

Ce texte se fonde sur le droit manitobain en vigueur.
Les renseignements contenus dans ce texte sont d'ordre général et ne visent certainement pas à indiquer les démarches requises dans une situation particulière. Les faits propres à chaque situation sont extrêmement importants et régissent la façon dont les dispositions législatives seront appliquées. Si vous avez un problème d'ordre juridique, il est recommandé de consulter un avocat.

Ce texte est tiré d'un dépliant de la Société du Barreau du Manitoba traduit et publié en français par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba et l'Institut Joseph-Dubuc du CUSB, et rendu possible grâce à l'appui financier du secrétariat d'État du Canada.

CAYOUCHE



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

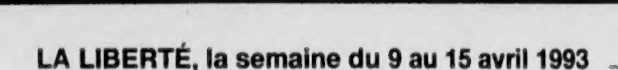


Journal de l'année de 1984 à 1991

OPSCOM
Représentation nationale: (613) 234-6735


Fondation Donatien Frémont

SOMMAIRE



Ici et ailleurs

Un volcan sur le bord de l'éruption?

Ottawa - L'Ontario est au bord de la crise sociale si le gouvernement ne se penche pas rapidement sur les effets d'un taux de chômage élevé sur la santé et la stabilité sociale. Ce cri d'alarme a été lancé récemment par le Conseil du premier ministre sur la santé, le bien-être et la justice sociale. «Les gens deviennent de plus en plus aliénés et frustrés parce que de plus en plus découragés», estime Diane Chabot, qui est membre de ce Conseil.

Il y a présentement 575 000 chômeurs dans la province. Le taux est de 21 % chez les 15 à 24 ans. Pire encore, une personne sur huit dépend de l'aide sociale pour sa subsistance. Le danger qui guette aussi les chômeurs et assistés sociaux, c'est le découragement et la faible estime de soi. (APF)

Le Champlain à une Edmontonienne

Ottawa - Une Edmontonienne d'origine allemande, Inge Israel, a mérité le prix littéraire Champlain, décerné à chaque année depuis 35 ans par le Conseil de la vie française en Amérique. Elle a reçu son prix d'une valeur de 1 500 $ pour son recueil de poèmes «Aux quatre temps». Née à Francfort en Allemagne, Inge Israel a passé son enfance à Paris et à Dublin, et est citoyenne canadienne depuis 1960. (APF)

Quelques places pour les stages

Ottawa - Il reste encore quelques places pour les stages de perfectionnement organisés par l'Association canadienne d'éducation de langue française pour les éducateur.trice.s des communautés francophones en milieu minoritaire. Les cinq stages ont lieu entre le 4 et 16 juillet à Québec. Pour recevoir un formulaire d'inscription, il suffit de communiquer avec Hélène Landry ou Claudette Leblanc au 1-418-681-4661. (APF)

Peu d'appuis contre le lien fixe

Ottawa - Les groupes opposés à la construction d'un pont entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont du mal à faire contrepoids à ceux des partisans influents, ainsi qu'à l'unanimité qui semble entourer le projet au fédéral. Les pêcheurs préfèrent un tunnel plutôt qu'un pont. Mais Pêches et Océans Canada soutient que l'état actuel de la science permet de conclure que le projet peut aller de l'avant. Le ministre fédéral John Crosbie, le premier ministre Frak McKenna et l'ex-premier ministre Joe Ghiz veulent aussi qu'Ottawa presse le pas. (APF)

ACTUEL

La province réduit l'aide aux services préscolaires

Les parents paient 28 $ de plus par mois par enfant

À partir du 11 avril, les parents ayant des enfants dans une garderie manitobaine devront débourser 28 $ de plus par enfant par mois pour la garde à temps plein. Les garderies elles-mêmes verront leur financement annuel chuter de 4 %, une autre mesure décrétée par le ministre des Finances.

«Je ne sais pas dans quoi on va couper, explique la directrice de la Garderie des Bambins de Saint-Malo, Diana Rémillard, mais ça représente 2 000 $ dans notre budget. Je viens de recevoir la lettre.»

La garderie coopérative reçoit de 30 à 45 enfants par jour, dépendant des saisons. Le conseil d'administration devait se rencontrer le 7 avril pour décider comment réduire les dépenses de 4 %.

La province a également annoncé un gel sur l'émission de permis pour l'établissement de garderies et maternelles. «C'est ce qui affecte le plus les francophones», souligne la coordonnatrice du préscolaire à la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Janine Bertrand.

En effet, la FPCP (1) aide une demi-douzaine de groupes à formuler des demandes pour la création d'une garderie (Notre-Dame-de-Lourdes) ou de services de garde avant et après l'école (Le P'tit Bonheur, Précieux-Sang, Parc Windsor). De plus, deux garderies familiales de Saint-Boniface ont demandé d'être accréditées, tandis qu'une demande de prématernelle a été faiet par un groupe de Sainte-Anne-des-Chênes.



Pour la directrice Anita Mondor de la garderie Le P'tit Bonheur, les mesures annoncées sont «vraiment rétrogrades. Ça n'aide pas la cause de la femme. Le message du gouvernement est-il que la femme devrait rester à la maison? Le résultat de ça, c'est qu'il y aura moins d'enfants dans les garderies et il faudra couper du personnel. C'est vraiment décourageant.»

Tout ces projets risquent d'être remis indéfiniment. Pourtant, rapelle Janine Bertrand, la province a en main un rapport de mars 1992 qui reconnaît la pénurie de garderies francophones et recommande la mise en oeuvre d'un plan de rattrapage.

«Le gel ne dérange pas trop les anglophones, précise-t-elle, parce qu'ils veulent stabiliser leur système de garde. Mais on est en développement du côté francophone. Ça affecte surtout les parents du rural où il y a peu de garderies.»

La FPCP va faire circuler une pétition et va demander une rencontre avec le ministre des Services à la famille.

La coupure dans l'administration des prématernelles est de l'ordre de 50 %. Par exemple, dans le cas de la prématernelle de Saint-Vital, les Tournesols, qui reçoit 3 200 $ par année pour ses dix enfants, la subvention sera réduite à 1 600 $.

Selon Janine Bertrand, les prématernelles ne pourront plus payer les sorties sans faire du prélèvement de fonds, et il faudra que la part des parents au financement soit majorée.

À court terme, le plus difficile pour les parents restera toutefois la hausse de 1,40 $ par jour de leur contribution par enfant en garderie. «J'ai annoncé la nouvelle aux parents, souligne Diana Rémillard, et il y en avait qui n'étaient pas contents. Je vais avoir encore plus de réaction la semaine prochaine.»

Les frais de garde au Manitoba s'élèvent à 26,45 $ par jour pour les enfants de moins de deux ans, à 17,40 $ pour les enfants de 2 à 5 ans, et à 8,60 $ pour les enfants gardés avant et après l'école.

Selon les revenus de la famille, la province va subventionner une partie des frais. Mais le gouvernement a décidé de réduire de 10 000 à 9 600 le nombre d'enfants subventionnés. À Saint-Malo, alors qu'on pouvait obtenir des subventions pour les 45 enfants, un maximum de 27 places pourront être subventionnées.

Dans le cas d'une mère célibataire mineure, par exemple, la province payait la totalité des frais. À partir de la semaine prochaine, cette mère devra verser 1,40 $ par jour.

Dans une situation monoparentale typique où deux enfants se font garder, la part mensuelle du gouvernement passera de 395 $ à 339 $, tandis que la part mensuelle du parent bondira de 301 $ à 357 $.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Le secteur préscolaire de la FPCP regroupe 11 prématernelles et deux garderies.

Francofonds a 20 ans

Objectif: un million de subventions!

L'automne prochain, quand se terminera la campagne de financement de 1993, Francofonds procédera comme chaque année à la distribution des subventions. Les organi-sateurs prévoient redonner 65 000 $ à la communauté en novembre.

Mais cette fois, cette cérémonie sera revêtue d'un caractère très spécial: avec cette somme, Francofonds atteindra en effet le million $ distribué à la communauté depuis ses débuts. Belle façon de célébrer les 20 ans de l'organisme!

Francofonds espère récolter deux fois plus d'argent que l'an dernier. L'organisme a d'ailleurs le président honoraire tout choisi pour ce faire, puisque Léo Rémillard «a négocié pour Radio-Canada la vente de CKSB à Radio-Canada, ce qui a donné lieu à la Fondation Radio-Saint-Boniface qui s'appelle aujourd'hui Francofonds», rappelle la directrice Michelle Smith.

«Cette année, je donne», est le slogan choisi pour marquer le 20e anniversaire: «Un slogan positif, qui invite les gens à s'impliquer, parce que l'organisme a 20 ans, mais aussi parce que 1993 sera l'année des fonds de famille».

«Les gens qui créent des fonds de famille en 1993 pourront mettre leurs dons antérieurs dans ce fonds jusqu'à concurrence de 5 000 $», explique Michelle Smith. Francofonds compte déjà cinq fonds de 5 000 $ et un fonds de 10 000 $. Une vingtaine d'autres fonds sont en voie d'être établis.

«Nous voulons recueillir 75 000 $ en dons globaux, incluant les fonds de famille, plus 50 nouveaux autochèques.» En 1992, Francofonds a récolté 43 000 $ en dons globaux, dépassant de 3 000 $ l'objectif fixé.

L'autochèque est un système par lequel un don est prélevé automatiquement du compte de banque, chaque mois ou chaque année. En ce moment, 383 personnes se prévalent de ce système, avec un don moyen de 10 $ par mois. Francofonds espère que d'ici la fin de l'année la valeur des dons par autochèques passera de 46 000 $ à 50 000 $.

La totalité des dons recueillis par Francofonds est placée dans un fonds de capital et seuls les intérêts générés par ce fonds sont distribués en subventions et bourses chaque année. Le fonds de capital s'élève à 1,26 million $.

Cette sixième campagne se déroulera comme celles qui l'ont précédé: par exemple, 75 bénévoles parcourront les régions et Saint-Boniface, les gens pourront visionner un diaporama sur Francofonds et ses activités, et on entendra les publicités de l'organisme à CKXL comme à la télé et à la radio de Radio-Canada. En octobre, une fête spéciale sera organisée pour marquer le 20e.

S. L.

Des poissons d'avril!

«Si c'est écrit dans le journal, ça doit être vrai!»

Ce vieil adage a été mis à l'épreuve en page 5 du numéro du 2 au 8 avril 1993 de La Liberté. Plusieurs n'ont pas vu les poissons qui flottaient dans le dessin du tunnel sous la rivière Rouge, ni que le texte était signé par un nouveau coopérant français! D'autres ont bien ri de la lettre datée du 29 février 1993 de «G. Aimé Desbouses».

Enfin, certaines personnes de la Société historique de Saint-Boniface ont été attrapées par le texte de «Vilaine Dentier» à propos d'Elzéar Goulet. Malheureusement, les travaux archéologiques entrepris à La Fourche n'ont pas encore produit ce genre de résultats!

Merci à tous ceux qui ont cru à la vraisemblance de ces trois textes et qui en ont ri par la suite. Quant aux autres, dites-vous que cette tradition aquatique annuelle n'a jamais été trop abusée à La Liberté. Les derniers poissons d'avril remontaient en effet à 1988. Vous aurez maintenant quelques années de répit!

ÉDITORIAL

La séparation de l'Alberta?

Je ne sais pas si c'est un hasard, mais je commence à me demander si c'est une bonne idée que j'aille en Alberta. Le hasard des réunions de l'Association de la presse francophone m'a amené dans cette province à deux reprises depuis 15 mois et à chaque fois, j'ai eu l'occasion de rire jaune un bon coup.

En janvier de l'année dernière, j'étais là quand Don Getty a fait sa fameuse déclaration sur l'abolition du bilinguisme officiel.

Et du 2 au 4 avril, j'étais encore là et franchement, les choses se détériorent. Pendant que les directeurs des journaux francophones de l'Ouest faisaient connaissance avec le nouveau directeur général de l'APF, les conservateurs albertains de Ralph Klein étaient pour leur part réunis pour la dernière fois avant la prochaine élection provinciale.

Évidemment, les immigrants, les homosexuels et tous ceux qui ne sont pas considérés normaux par les partisans du parti au pouvoir sont passés au tordeur des résolutions.

Ce qui est plus sérieux, c'est que des députés et des ministres ont décidé de s'amuser à faire des sketchs sur ces mêmes personnes. Si je me fie aux journaux du dimanche, paraît que les blagues étaient basses, dans tous les sens du mot.

J'ai pensé à une solution à ce problème et je vous la soumets, sourire aux lèvres. Les gens de l'Alberta sont très mécontents du gouvernement fédéral de Brian Mulroney. On dit souvent que l'Alberta a des affinités avec le Québec, alors pourquoi cette province ne prône-t-elle pas ouvertement la séparation?

Beaucoup d'Albertains n'auraient alors plus à vivre avec ces indésirables et «freeloaders» venus d'ailleurs et nous, nous serions débarrassés de Preston Manning!

Evidemment, il y aurait une baisse de revenus au Canada car l'Alberta est une des trois provinces qui contribuent plus qu'elle ne reçoit du fédéral. Advenant qu'elle devienne première ministre, Kim Campbell devrait passer la frontière pour retourner dans sa Colombie-Britannique natale. Et Jean Chrétien ne pourra plus bénéficier du chinook qui, croit-il, va lui faire gagner des sièges en Alberta.

Mais soyons pratiques: le processus de séparation n'est-il pas déjà entrepris depuis le retrait en janvier dernier de l'Association canadienne-française de l'Alberta de la «Fédérabisson» des communautés francophones et acadienne? Alors pourquoi ne pas le mener au bout?

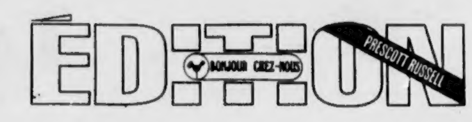
Vous voyez, c'est facile de déblatérer comme le font plusieurs politiciens albertains. Alors j'espère que les électeurs vont démontrer plus d'intelligence que leurs élus actuels dans quelques mois.

Yves CHARTRAND

Les journaux de l'APF

Association de la presse francophone





Du Bonjour Chez-Nous à L'Édition d'une région

Il n'y a pas que le journal Le Reflet au service de la région de Prescott-Russell dans l'Est ontarien. L'Édition est un autre journal gratuit, qui est distribué à partir de Rockland.

Le Manitoba sera l'hôte de l'assemblée annuelle de la l'Association de la presse francophone (APF) en juillet 1993. Depuis le mois de janvier, La Liberté profite de la venue de cet événement pour faire connaître les différents journaux membres de l'APF dans cette nouvelle chronique.

Si L'Édition a officiellement été lancé après Le Reflet, son ancêtre remonte aux années 70, contrairement à son rival d'Embrun.

Nichée au sein du logo actuel de L'Édition se retrouve l'identification visuelle de la publication d'alors, Bonjour Chez-Nous.

Le journal est né en 1976 comme projet d'été sous l'égide du Centre culturel La Sainte-Famille de Rockland grâce à un petit groupe de personnes au sein duquel on retrouvait Carole Auger et Suzanne Sarrazin.

Par la suite, le journal est devenu un mensuel relevant toujours de La Sainte-Famille. Puis ce fut le passage à l'hebdo diffusé gratuitement de Rockland à Bourget. Le tirage était de 8 000 exemplaires.

Vers la fin des années 70, Bonjour Chez-Nous connaît ses premières difficultés financières. Une consultation réalisée par l'homme d'affaires Michel Desrosiers aux frais de l'Association de la presse francophone (APF) incite l'hebdomadaire à passer à l'abonnement. Le tirage varie alors entre 2 500 et 3 000 exemplaires.

La situation semble s'améliorer. Mais en 1981, l'hebdomadaire épuise à nouveau ses ressources au point que la publication est interrompue au début de l'automne.

Le journal est alors vendu à Michel Desrosiers et Marc Ouellette, propriétaires d'un journal au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'à Pierre Cremer, qu'on envoit redresser la barre.

Dans les semaines qui ont suivi, Michel Desrosiers et Marc Ouellette deviennent les actionnaires majoritaires, tandis que le propriétaire du Carillon à Hawkesbury, André Paquette, devient actionnaire minoritaire.

La Caisse populaire a aussi consenti un certain crédit que la Banque nationale avait refusé. Le journal recommence donc à paraître en novembre et sous la gouverne de Pierre Cremer, il atteint le seuil de la rentabilité en trois mois.

La vitalité de Bonjour Chez-Nous ne fait plus de doute: le titre de Journal de l'année de l'APF lui est décerné de 1982 à 1984. Puis à l'automne 1983, un journal bilingue et plus gros, L'Express, est lancé à Orléans, banlieue grandissante à l'est d'Ottawa.

Vers la fin de l'été 1984, un chambardement survient: André Paquette devient le seul propriétaire en achetant les actions de Michel Desrosiers et de Marc Ouellette. Ce dernier est nommé directeur général de L'Express et de Bonjour Chez-Nous, en remplacement de Pierre Cremer qui a décidé de quitter son poste.

À l'automne 1986, André Paquette décide de vendre les deux journaux à Publications Dumont, une entreprise de Montréal qui appartient à Henri Duhamel.

Marcel Laurin, qui travaille au Bonjour Chez-Nous depuis plusieurs années comme chroniqueur et vendeur de publicité, est alors nommé directeur.

Au début de l'année 1987, il lance L'Édition, un journal gratuit distribué à plus de 15 000 exemplaires. À l'été 1988, le nouveau journal change encore de mains! Dans le cadre d'une vente multiple, il passe cette fois à Cogeco, une grande entreprise québécoise des médias.

Peu après son départ de L'Édition en 1992, Marcel Laurin devient directeur des ventes à OPSCOM, le bras publicitaire de l'APF.

Le tirage du journal est présentement de 16 347 exemplaires répartis entre les secteurs de la route 17, le long de la rivière Outaouais, et de la 417, l'autoroute qui traverse Prescott-Russell pour se rendre à Ottawa.

(Le texte suivant a été rédigé à partir d'informations fournies en partie par Pierre Cremer.)

La nouvelle croisade de Nelson Sanderson

Le gouvernement doit payer pour Louis Riel

Le militant métis Nelson Sanderson affirme avoir déjà recueilli entre 300 et 400 signatures pour sa pétition demandant au gouvernement manitobain d'assumer le frais de la construction d'une nouvelle statue de Louis Riel.

Il y a quelques mois, le gouvernement provincial a accepté de retirer la sculpture de Louis Riel installée depuis 1970 derrière le Palais législatif. La Fédération des Métis du Manitoba (FMM) reproche à cette oeuvre abstraite signée Marcien Lemay de donner une image négative du fondateur du Manitoba.

La FMM a alors chargé le même Marcien Lemay de créer une nouvelle sculpture – réaliste cette fois – représentant Louis Riel en homme d'État. La MMF devait initialement assumer les frais mais elle s'est avérée incapable de réunir les 80 à 100 000 $ nécessaires.

Nelson Sanderson a alors décidé de faire circuler une pétition demandant au gouvernement manitobain d'assumer la totalité des frais. «Je pense que c'est au gouvernement de payer la statue puisque Louis Riel a été officiellement reconnu comme le fondateur du Manitoba, et donc un des pères de la Confédération canadienne, explique-t-il. C'est pourquoi j'effectue cette démarche en tant que Manitobain et Canadien et non pas en tant que Métis.»

Nelson Sanderson demande aussi au gouvernement d'installer la nouvelle statue devant le Palais législatif, sur la Broadway, et non pas derrière comme c'est le cas actuellement. «C'est peut-être très beau, derrière, avec la rivière, mais ce n'est pas la place pour le fondateur du Manitoba.»

Nelson Sanderson est persuadé que la pétition qu'il remettra au gouvernement le 12 mai, jour du Manitoba, sera couverte d'un nombre impressionnant de signatures, et pas seulement du Manitoba. «J'ai reçu l'appui du Conseil canadien des Métis qui va faire circuler la pétition dans plusieurs provinces.»

Laurent GIMENEZ

Lettres

Où mettre la croix?

Que se passe-t-il dans la Rouge? Suite à l'article de Ron Perron qui est parue dans La Liberté du 19 mars 1993, je suis étonné des commentaires du directeur général de la Division scolaire de la Rivière-Rouge.

J'en cite quelques-uns: «Mais on est prêts à respecter le choix des parents.» et «Le directeur général reconnaît que la Division de 1 200 élèves risque de perdre de 15 à 25 % de ses effectifs à la nouvelle commission francophone».

Finalement la Division scolaire de la Rouge est prête à reconnaître la minorité des minorités, les parents qui veulent la gestion scolaire. Où allons-nous mettre la croix?

Il me paraît que les commissaires et le directeur général ont finalement vu la lumière et sont prêts à nous accorder la gestion de notre propre école à Saint-Pierre-Jolys!

Je te tiendrai à tes mots cités, M. Perron: «Je ne vois pas la Division scolaire de la Rivière-Rouge mettre les bâtons dans les roues».

Aussi M. Perron dans le futur s'il vous plaît ne vous référer plus à nos enfants comme des «effectifs».

L'avenir seulement va confirmer les actions de la Rouge mais il semble que le futur m'apparaît bien illuminé.

André Garand
Saint-Pierre-Jolys
Le 22 mars 1993

Un modèle idéal

Monsieur le rédacteur,

Lors de l'assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents tenue au Centre culturel franco-manitobain, le 20 mars dernier, je n'ai pu avoir l'opportunité de présenter à l'assemblée ma solution à la décentralisation du système d'éducation manitobain en ligne avec la décision arrêtée de la Cour suprême sur la gestion des écoles de langue française (au Manitoba).

Je propose un organigramme à la ministre de l'Éducation, Rosemary Vodrey, pour étude et implantation. Les écoles d'environnement anglais continueront à être gérées par les anglophones et les écoles à parler français seraient gérées par les francophones, à la satisfaction des deux groupes linguistiques officiels du Canada. Ce modèle d'ailleurs serait adaptable à toute province ou état ou pays officiellement bilingue ou multilingue au monde.

Je vous pris de donner à ma solution votre meilleure vision. Je vous prierais aussi de me reconnaître officiellement si vous optez pour cette solution à l'impasse actuelle des problèmes existant sur la décentralisation des écoles françaises, car j'ai des intentions très fortes pour une vie politique avec le Parti progressiste-conservateur au niveau national. La foi, la force et la valeur de mes idées doivent être reconnues et rayonner si je suis pour avoir une chance de réussir.

Veuillez confirmer dans les plus brefs délais.

Gilbert M.B. Laberge,
sire chevalier,
Professionnel en Assurance de la Qualité,
Saint-Boniface
Le 25 mars 1993

Est-ce que je rêve en couleurs?

Monsieur le rédacteur,

Le samedi 20 mars 1993, j'étais fortuné d'avoir assisté au congrès annuel de la Fédération provinciale des comités de parents, réunion très énergique et informative.

À une étape, une courte pièce a été présentée suivie d'un genre de forum à la Donahue où les membres de l'auditoire furent demandés d'exprimer leurs rêves vis-à-vis l'école et la francophonie manitobaine.

La pièce, dont j'ai énormément joui, était à propos de deux cochons qui ne pouvaient pas s'entendre sur la construction de leur maison. Entra le loup qui ne gaspilla pas de temps à profiter de leur discorde. Les machinations du loup sont défaites lorsque les cochons décident de s'entraider.

Les rêves énoncés qui suivirent étaient aussi variés qu'il y avait de songeurs et beaucoup étaient en couleur. Cependant, il y en a un rêve, le mien, qui, faute de temps, n'a pu être exprimé. Je profite de cette opportunité pour le dévoiler.

Les deux leçons que j'avais apprises, ou réapprises, par la pièce étaient que 1) les nombres font la force mais que 2) les nombres doivent s'accorder pour faire la force. Je ne sais pas combien ont saisi l'analogie entre les deux cochons et la francophonie manitobaine mais pour moi, elle était très évidente. Cochon numéro 1 sont les treize communautés qui ont revendiqué leur droit à la gestion scolaire. Cochon numéro 2 est le reste de la francophonie manitobaine.

Le loup, comme de raison, représente l'ensemble gouvernemental entêté de Filmon/Vodrey. C'est facile à comprendre comment le loup peut venir à vaincre la francophonie en profitant de la discorde qu'il a semée entre les deux camps.

Mon rêve serait alors de trouver une manière de faire l'union entre ces deux factions pour finalement venir à défaire les machinations du loup.

Mais je me demande comment faire pour éveiller la fierté d'être franco-manitobain, de vaincre la peur qui existe, de réveiller le dragon anglophone, de faire reconnaître les héros de notre histoire, de recommencer à vivre pleinement une vie en français. Je n'ai pas de réponse mais je rêve qu'un jour quelqu'un la trouvera.

Je parle de peur et, même si nous ne voulons pas l'admettre, c'est le temps de faire un examen de conscience. Je pense que c'est la peur qui est le plus grand obstacle à la survie de notre ethnie.

Nous avons l'air d'une gang de peureux et nous le sommes. Constatons que les jeunes ont peur du "peer-pressure" qui les confrontent chaque jour chez leurs amis anglophones.

Chez les moins jeunes, c'est la peur pour notre emploi, pour notre niche en société en commençant souvent dans nos familles ayant des mariages mixtes et toute la parenté anglophone que cela amène. Nous sommes intimidés à chaque tour et nous succombons facilement.

Mais comment vaincre cette peur? Je n'ai aucune idée, mais j'en rêve.

Comment arriverons-nous tous à se mettre d'accord que la gestion de nos écoles, qu'une commission scolaire française est notre grand espoir de reprendre nos vies et notre culture? Comment arriverons-nous à faire voir à ceux des nôtres qui ne veulent pas voir que se vendre au dragon anglo n'est aucune manière de s'assurer de leur respect le lendemain?

Je regarde ailleurs dans le monde et je vois de quelle façon, parfois extrême, que les autres nations minoritaires s'emparent de leurs droits et je me demande si nos droits ne valent pas autant.

Et je vois que c'est seulement en étant solidaires que ces communautés aboutissent à saisir ce qui leur appartient et je me demande pourquoi nous ne pouvons pas être solidaires comme eux. Je n'ai aucune crainte qu'il y ait un grand danger que les Juifs se fassent assimiler par les Arabes, les Polonais par les Russes, les Wallons par les Flamands et les Amérindiens par qui que ce soit.

Pourquoi alors sommes-nous incapables d'avoir le front de résister à l'assimilation aux mille et une races qui partagent la langue anglaise? Je ne le sais pas mais je rêve au jour où viendra un messie, un sauveur, qui nous montrera le sentier à prendre pour atteindre notre libération du dragon.

Peut-être que moi aussi, en cette semaine de la francophonie, je rêve en couleurs.

Denis J.P. Robert
Lorette
Le 22 mars 1993

De l'hôtel Norwood, Putt's Transfer et des pompiers

Des cadeaux pour l'Entretemps

Bob Sparrow, propriétaire de l'hôtel Norwood, a donné tous les meubles de l'ancienne section de l'hôtel à l'Entretemps des Franco-Manitobaines, maison d'hébergement pour femmes victimes de violence.

Le déménagement des lits, bureaux, tables, sofas-lits, lampes, télévisions, draps, rideaux, etc., s'est fait en quelques heures le 5 avril grâce au travail de quelques pompiers de Winnipeg et d'autres individus venus pour aider. Pierre Beaudry de Putt's Transfer a aussi fourni son camion et ses services gratuitement.



photo: Karine Beaudette

Pierre Beaudry de Putt's Transfer a offert son camion pour déménager des meubles, gracieuseté de l'hôtel Norwood de Bob Sparrow.

«On avait estimé l'achat de meubles à 17 000 $, signale la directrice de Réseau, Lorraine Fredette. Avec les dons de l'hôtel Norwood et de la communauté, on a sauvé au-delà de 10 000 $. La prochaine étape, c'est d'évaluer tout ce qu'on a reçu. Il va nous rester à acheter des appareils électriques pour les cuisines et des lits pour enfants.»

Réseau attend la permission de la Ville pour procéder aux réparations et rénovations à faire dans l'édifice à appartements. Un appartement sera aménagé en salle de réunion et en bureau de gestion interne tandis que les autres pourront héberger cinq femmes et leurs familles.

La responsable des rénovations, Julie Turenne-Maynard, précise: «L'appel d'offres est fait, certains contrats sont signés. On a tout séparé pour avoir des meilleurs prix. Plusieurs nous font des prix spéciaux ou même du bénévolat. On estime que les femmes pourront s'installer environ six semaines après les réfections.»

Les rénovations, estimées à 74 000 $, incluent de la peinture, le remplacement du prélart et de portes et fenêtres plus sécuritaires, et l'installation d'une rampe pour rendre l'édifice accessible aux handicapés.

Réseau a réussi à prélever 21 000 $ de la communauté, avec l'aide de la coordonnatrice du prélèvement de fonds, Roselyne Dupuis, en plus des subventions de la province, de Winnipeg Foundation et de Francofonds (48 000 $ au total). L'organisme attend maintenant une réponse de la Fondation Thomas Sill pour une autre subvention qui comblerait l'achat des meubles et les rénovations.

Réseau annoncera d'ici peu qui sera la directrice responsable de l'administration et des femmes, et la conseillère responsable de la programmation et des activités pour enfants de l'Entretemps. De plus, un conseil d'administration différent de celui de Réseau sera nommé le 19 mai, mais Réseau conserve certains liens, administratifs entre autres, avec la maison d'hébergement.

Karine BEAUDETTE



photo: Karine Beaudette

Des becs sucrés

Près de 1 500 personnes se sont rendues à Saint-Pierre-Jolys les 28 mars et 4 avril pour goûter le sirop et la tire sur la neige de la cabane à sucre.

«Environ 380 gallons de sève ont coulé jusqu'à samedi soir (3 avril) et on a bouilli presque 24 heures sur 24 pendant trois ou quatre jours avant la cabane à sucre», signale le président du Musée de Saint-Pierre-Jolys, Gérald Fontaine. Il estime que 4 000 $ (brut) ont été récoltés pour le Musée pendant les deux dimanches.

Oui, le CUSB a une faculté des sciences

83 000 $ à deux chercheurs

Deux professeurs de sciences du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Yves Alarie et Gérald Proteau, ont reçu des subventions de recherche du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

À l'aide de 60 000 $ échelonnés sur trois ans, l'entomologue Yves Alarie, arrivé au CUSB en septembre 1992, poursuivra sa recherche postdoctorale (commencée depuis deux ans à l'Université du Manitoba) auprès d'un groupe de coléoptères (insectes à carapace dure). Il étudie plus précisément les larves, leur trouve des caractéristiques pour les reconnaître, ce qui permet d'établir des clés d'identification. Ces clés pourront ensuite être utilisées dans d'autres recherches.

Yves Alarie, détenteur d'un doctorat de l'Université de Montréal, étudie aussi les relations sur le plan évolutionnaire des coléoptères. «Une partie de la subvention est réservée pour l'achat de matériel, notamment de microscopes, qui est mon outil de travail. Aussi, je dois aller chercher mes espèces dont une se trouve seulement le long de la côte ouest de l'Amérique du Nord.»

Le biochimiste-microbiologiste Gérald Proteau, lui aussi au CUSB depuis septembre, reçoit 23 000 $ pour une année pour continuer sa recherche postdoctorale, entamée à l'Université de Toronto. Son sujet de recherche est la communication inter et intracellulaire de la levure. L'ancien de Saint-Boniface explique que les cellules sécrètent une substance appelée phéromone quand elles veulent communiquer entre elles. Il étudie comment la cellule détecte puis répond aux phéromones.

«Avec des centaines de cultures, on va faire des mutations et étudier les résultats. Il est possible que des étudiants du CUSB soient impliqués dans ma recherche, décrit le professeur qui détient un doctorat de l'Université Laval. La levure sert de modèle puisque ses cellules sont biologiquement semblables aux cellules humaines. La recherche pourrait avoir des retombées dans le domaine médical, entre autres dans l'étude du cancer. Il y de l'intéraction entre les cellules de tous les organismes multicellulaires.»

Selon André Fréchette, doyen des arts et des sciences, ces deux subventions de recherche sont importantes pour le CUSB à plusieurs niveaux. «La Faculté des sciences est ainsi reconnue comme ayant des professeurs pouvant faire de la recherche; ça nous met au même niveau que les autres universités. Et ça pourrait aider à enlever ce mythe qu'au CUSB, il y a seulement du français et un peu de philosophie. Ça confirme l'existence de la Faculté des sciences qui offre plus que quelques cours.»


photo: Karine Beaudette

Yves Alarie (à droite) et Gérald Proteau poursuivent leurs recherches postdoctorales au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Yves Alarie, originaire de Trois-Rivières, ajoute que les prestigieuses bourses dans le domaine compétitif de la recherche scientifique vont nécessairement se refléter dans l'enseignement au: «C'est une nouvelle dimension qui s'ajoute au Collège et ce sont les étudiants qui vont en bénéficier en fin de compte. C'est tout un nouveau discours auquel les étudiants ne sont pas habitués. Et aussi en termes de publicité, les professeurs doivent publier des articles et participer à des congrès; ça va beaucoup apporté au Collège.»

Yves Alarie enseigne des cours de biologie, de biochimie et de génétique tandis que Gérald Proteau enseigne la bioénergétique, la biologie cellulaire et est responsable du laboratoire de microbiologie. Les lieux de travail des deux professeurs restent à négocier avec l'Université du Manitoba.

Karine BEAUDETTE

Le Salon Desjardins crée un suivi pour les personnes en deuil

Une aide pour retrouver des forces vitales

«Souvent, la famille est proche deux, trois jours et, après les funérailles, on se laisse au cimetière», avance le directeur général du Salon mortuaire Desjardins de Saint-Boniface, Denis Marcoux. Le Salon a lancé un nouveau programme pour aider les personnes en deuil. Une première au Canada.

L'entreprise, membre du réseau Arbor regroupant 47 salons au Canada, a décidé de retenir les services d'une coordonnatrice des services aux personnes en deuil. Amanda Desharnais, une soeur des Saints-Noms de Jésus et de Marie, est entrée en fonction à la fin janvier. Une religieuse dans le milieu commercial, c'est une autre première.

«Nous avons décidé, comme corporation, tous les gérants unanimement, précise Denis Marcoux, que c'était la chose à faire. On a mis un an à y penser, à planifier, à préparer les documents. Arborcare est un service gratuit que nous offrons à toutes nos familles.

«Deux ou trois semaines après les funérailles, on fait un suivi, pour savoir où les familles sont rendues. La grosse majorité des gens vivent bien leur deuil. Mais certaines ont beaucoup de misère: souvent, ça vient s'ajouter à un autre deuil qui n'a pas été résolu. C'est souvent plus difficile dans les familles éclatées.

«On n'est pas là pour faire du counselling, on n'a pas les ressources pour le faire et ce n'est pas notre domaine. Mais on peut référer aux ressources de la communauté.»

Sr Desharnais connaît le deuil. Elle terminera en juin un stage de six ans comme supérieure locale de l'Académie Saint-Joseph, la résidence des soeurs à la retraite et malades, où elle a vécu 28 décès.

«Un temps important dans nos vies»

«J'étais très emballée quand Denis Marcoux m'a appelé en décembre. Le deuil, c'est un temps important dans nos vies, on peut en sortir grandi. C'est important que les gens aient accès à leur forces vitales, propose la coordonnatrice. Ils ont les forces nécessaires pour vivre le deuil, mais ils les perdent de vue dans la peine.

«Les gens ont d'abord besoin d'être écoutés, qu'on s'intéresse à leur bien-être. C'est ce que je vais faire par mon premier contact. Je vais m'intéresser à comment ils sont dans le deuil, comment ils se sentent physiquement.

«C'est le temps d'être attentif au corps, soutient Amanda Desharnais. Les émotions se vivent dans le corps. Si on les laisse loger dans le corps, il va y avoir des symptômes, des maladies, peut-être la dépression.

«C'est un bon moment pour faire un peu d'exercice, de surveiller l'alimentation, de se gâter un peu avec des petits plats. C'est le temps d'accepter d'avoir besoin de ses amis, de compter sur les autres. On peut avoir tendance à se replier sur sa peine. Et là, ça prend plus de temps pour en sortir.»

La coordonnatrice va inviter les personnes en deuil à ne pas prendre de décision hâtives. «Il faut prendre son temps et faire preuve de beaucoup de patience et de gentillesse envers soi-même. Il s'agit d'apprendre un autre mode de vie.»

Pour Denis Marcoux, le deuil est un temps émotionnel très important. «C'est un don qu'on reçoit. Les émotions des personnes en deuil sont très fortes, tellement qu'elles deviennent très lucides. Elles sont tellement touchées par leur vie qu'elles n'ont pas les distractions qu'on a.»

Amanda Desharnais aura tâche de faire l'inventaire des services offerts dans le domaine du deuil, par exemple, dans le counselling thérapeutique, financier, juridique. «Il y a des groupes de soutien pour les personnes en deuil, par exemple, pour le suicide et la mort d'un enfant.

«C'est important d'avoir des groupes en français aussi. Les soeurs oblates espèrent mettre sur pied à l'automne un groupe de soutien pour le deuil relié au décès, mais aussi la fin d'un emploi, la séparation.»

La coordonnatrice va préparer des trousses d'information, organiser des conférences, monter une bibliothèque sur le sujet.

«Les gens me demandent ce que je vais faire après juin? Quand je leur dis que je vais travailler pour un salon mortuaire, ils sont tout étonnés. Je suis à l'aise à parler de la mort. C'est une suite logique à ce que je fais actuellement.»

Jean-Pierre DUBÉ

Frères Boulet Ciment Ltée

Edmond et Omer font du ciment depuis 30 ans

Ils ont lancé leur petite entreprise dans la cour familiale il y a trente ans. Aujourd'hui, Omer et Edmond Boulet possèdent une entreprise bien établie, qui occupe 30 acres de terrain et dont le chiffre d'affaires se monte à environ 1,5 million par an.

«Quand on a fini l'école, on a commencé tout de suite, se rappelle Omer. On a fait un an de charpente et de ciment parce que mon père était charpentier, puis on s'est spécialisé dans le ciment.»

L'entreprise a progressé tranquillement avec les années, «sans jamais de subventions du gouvernement. On a commencé par acheter un malaxeur, puis un plus gros camion pour charrier le gravier. À l'époque, on amenait tout sur place et on mélangeait le ciment là.»

Depuis 1978, les frères Boulet ont des bétonneuses: le ciment est préparé à l'usine, puis versé dans la bétonneuse qui le garde liquide jusqu'à son utilisation.

Les innovations technologiques plaisent bien aux frères Boulet, toujours à la recherche d'un moyen pour améliorer leurs produits et leurs services. Un ordinateur leur permet de conserver une centaine de recettes différentes dans la préparation du ciment, et de calculer avec précision les ingrédients requis d'après le type de sol ou le niveau d'humidité, par exemple.

Ils sont d'ailleurs bien connus des propriétaires de porcherie pour avoir contribué à améliorer leurs conditions de travail.

«Le bois et le fer utilisés dans les porcheries ne durent pas, explique Omer Boulet. Ils ne résistent pas au fumier du cochon, et les porcs ne cherchent qu'à les manger.»



photo: Sylviane Lanthier

Edmond et Omer Boulet. Un temps, ils étaient cinq frères Boulet à travailler dans l'entreprise. Encore aujourd'hui les aînés embauchent leur plus jeune frère Alcide.

Pour remédier à ce problème, les frères Boulet proposent aux propriétaires de porcheries des panneaux préfabriqués de ciment, qu'ils ont créés eux-mêmes. Certains panneaux servent de plancher. Ils sont munis de fentes qui laissent passer le fumier, facilitant le nettoyage et la récupération de l'engrais à l'automne et au printemps.

D'autres panneaux sont fixés au bas des murs de la porcherie, en protégeant ainsi le bois. Les frères Boulet fabriquent également des mangeoires en béton à l'épreuve des museaux de cochons les plus fouineurs!

«Même en béton, une porcherie dure pas plus de 10 ans», laisse tomber Omer Boulet. «Le porc, c'est dur sur les bâtiments!»

Avec le temps, Edmond et Omer ont donc spécialisé leur entreprise dans les services aux porcheries, qui représentent le tiers de leur chiffre d'affaires, le reste étant occupé par les fondations et autres travaux en béton.

À 50 et 48 ans, Omer et Edmond sont fiers de leurs réalisations: «Nous sommes rendus à 1 000 clients, répartis de 30 à 40 milles à la ronde, lance Edmond. Pour les porcheries, nous vendons à travers la province, en Saskatchewan, aux États-Unis.»

À Somerset même, ils ont fait plus de deux kilomètres de rues bétonnées. «Quand on s'est incorporés, raconte Edmond, on tenait à ce que le nom de notre compagnie soit bilingue. On voulait pouvoir dire Frères Boulet Ciment ou Boulet Brothers Concrete, comme on voulait. On nous a dit: pour ça, il faut former deux compagnies.»

Mais les frères Boulet n'ont pas lâché. Aujourd'hui le nom de leur commerce est bilingue et ils disent travailler en français la moitié du temps. «Les gens ont appris à nous respecter comme on est!»

Sylviane LANTHIER

SAINT-BONIFACE

L'Accueil colombien II va de l'avant

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface ont décidé, le 5 avril, d'aller de l'avant avec la construction de l'Accueil colombien II à l'angle des rues Bertrand et Des Meurons.

Le comité chargé du projet, sous la présidence d'Omer Lamoureux, a choisi de procéder à partir des 52 engagements de 1 000 $ reçus au cours des trois derniers mois. L'objectif était de réunir 60 déposants avant le fin mars.

«On a 52 unités de vendus (sur un potentiel de 80) et on pourrait en vendre quatre ou cinq dans les prochains jours, souligne Omer Lamoureux. C'est difficile de convaincre des personnes de s'engager quand quelque chose n'existe pas encore.

«Notre prochaine tâche est le marketing du complexe. On veut faire le maximum pour attirer des résidants (âgés de 55 ans et plus) francophones. On va mettre un panneau de 8 x 12 pieds sur l'édifice.»

Le comité des Chevaliers a également étudié les plans de financement et cinq offres de contracteurs en vue de démolir l'édifice actuel de Newman Millworks en juillet et de débuter la construction en août.

«La date de possession pour les résidants est toujours prévue pour septembre 1994», affirme le président. Le projet est évalué à 7 millions $.

J.-P. D.

L'engagement d'une coordonnatrice unilingue cause des remous

«Toutes sortes de circonstances ont amené l'engagement de Susan Fogg comme coordonnatrice des soins pédiatriques», explique soeur Jacqueline St-Yves, membre du conseil d'administration de l'Hôpital de Saint-Boniface.

La nomination d'une coordonnatrice unilingue anglaise a suscité quelques remous, mais soeur St-Yves indique que Susan Fogg était la personne la plus qualifiée. «C'est une personne ouverte, et dans sa description de tâches il est indiqué qu'elle doit assurer un dialogue avec la communauté, ce qui comprend la communauté francophone. Elle est très consciente des attentes des francophones.»

La récente fermeture du département de pédiatrie amène l'hôpital à revoir le mandat des services pédiatriques externes, «qui seront développés». Tout enfant qui n'a pas besoin d'être hospitalisé pourra donc aller à Saint-Boniface plutôt qu'à l'Hôpital pour enfants. «Nous avons un programme en pédiatrie externe qui a été approuvé, qui comprend davantage d'éducation au public, et nous avons reçu les budgets pour un an, après quoi nous verrons s'il correspond à un besoin. Nous encourageons donc les gens de la communauté à utiliser» les services pédiatriques en soins externes.

Soeur St-Yves indique également qu'une personne bilingue serait ajoutée à l'équipe actuelle, qui comprend la coordonnatrice et deux infirmières. «Des négociations sont en cours avec le syndicat pour qu'il y ait un poste désigné bilingue.»

S. L.

La Fédération des caisses a formé un comité de synergie

L'année de la restructuration

Les caisses populaires du Manitoba ont amélioré leur rentabilité de façon substantielle en 1992, estime le président de la Fédération des caisses qui a tenu son assemblée annuelle le 3 avril dernier.

Normand Collet cite le montant de l'actif des 19 caisses qui a atteint 340 550 240 $ l'année denière, soit une augmentation de 4,06 % par rapport à 1991. Cette bonne performance serait principalement due à deux facteurs: la diminution des créances pour prêts douteux et la stabilisation des taux d'intérêt à la baisse.

«Cela nous a permis de renouveler des dépôts à des taux beaucoup moins élevés, explique-t-il. Quant à la baisse des créances pour mauvais prêts, c'est le signe que les caisses assurent une meilleure gestion de leurs prêts. Le mouvement des caisses y est très attentif parce que c'est là qu'on peut perdre notre chemise.»

La nomination en 1992 d'un nouveau directeur général, Fernand Vermette, a par ailleurs permis de mettre en branle un mouvement de restructuration dont la première étape a été la formation d'un comité de synergie composé de huit personnes (1).

«L'objectif du comité est d'élaborer un plan de restructuration de la Fédération et des caisses afin d'affronter plus efficacement la concurrence des autres institutions financières, explique Normand Collet. Si le plan est accepté par les administrateurs et les directeurs des caisses, il sera soumis à l'ensemble du mouvement, peut-être à l'occasion d'une assemblée spéciale.» (2)

Le comité de synergie venant tout juste d'entrer en action, il est encore trop tôt pour dire quelles seront ses recommandations. Mais on peut supposer qu'il sera question de regroupement (direction commune pour plusieurs caisses?), de partage des ressources et des services (par exemple la mise en commun des services de prêts comme à Sainte-Anne et Lorette), ou encore de modifications au système de cotisation.

«Il faut se poser la question: quelle est notre vision d'avenir, qu'est-ce qu'on veut être dans cinq ans, s'interroge Normand Collet? Durant l'assemblée annuelle, j'ai utilisé l'image d'une maison: est-ce qu'on veut une maison à un étage, deux étages, avec combien de chambres à coucher?»

Par ailleurs, deux nouveaux membres ont fait leur entrée au conseil d'administration de la Fédération des caisses: Il s'agit de Raymond Simard (Saint-Boniface) et Gilles Fouasse (Notre-Dame-de-Lourdes). Les autres membres sont: Paul Vandal (Île-des-Chênes), Raymond Cormier (La Salle), Claude DeGagné (Élie), Isabelle Chartrand (Lorette), Paul Gilmore (Saint-Malo) et Normand Collet (Saint-Boniface).

Laurent GIMENEZ

(1) Il s'agit de: Normand Collet, Fernand Vermette, Raymond Lafond (doit être remplacé par son successeur à Saint-Boniface), Guy Jourdain (Saint-Boniface), Claude Courchaine (Saint-Adolphe), Pierre Marcon (Notre-Dame-de-Lourdes), Guy Lévesque (Sainte-Anne-des-Chênes) et Raymond Bédard (La Broquerie).

(2) Les 19 caisses populaires du Manitoba regroupent 33 508 membres (34 873 en 1991) et emploient 182 personnes.



photo: Hubert Pantel

Le représentant de l'Assurance-Vie Desjardins, Camille Fortier, remet le prix Alfred-Rouleau à Roland Philippe (directeur général) et Louise Bruneau (conseillère) de la Caisse populaire de Saint-Claude.

L'assemblée annuelle du Conseil de la coopération

Priorité aux jeunes et à l'économie

Le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM), qui tenait son assemblée annuelle le 2 avril, a décidé de mettre sur pied deux nouvelles coopératives jeunesse de service, à Saint-Pierre-Jolys et La Broquerie.

La seule coopérative jeunesse existant jusqu'à présent est celle de Saint-Boniface qui fournit chaque année du travail à une dizaine de jeunes.

Selon Gary Tessier, directeur général du CCM, les deux nouvelles coops commenceront à fonctionner dès ce printemps et chacune devrait compter sur la participation de six ou sept membres.

Le Franco-Ontarien Louis Grenier, qualifié par Gary Tessier de «père des coops jeunesse», sera d'ailleurs au Manitoba en juin pour donner des sessions de formation aux jeunes intéressés.

Le CCM travaille également sur un projet-pilote de caisse scolaire au secondaire qui pourrait voir le jour dès la rentrée prochaine.

Les onze caisses scolaires actuelles sont limitées au niveau élémentaire et sont pilotées par des enseignants. La caisse au secondaire serait gérée par les étudiants eux-mêmes, en collaboration avec la caisse populaire locale.

«Ce serait une suite logique aux caisses à l'élémentaire», estime Gary Tessier en rappelant que les caisses scolaires sont une exclusivité du mouvement coopératif francophone puisqu'il n'y a pas d'équivalent dans les Credit Unions.

Le dernier volet concernant les jeunes est le renouvellement quasi certain du Projet d'intégration professionnelle que Denis Rémillard anime depuis quelques années.

Ce projet offre à de jeunes adultes une formation professionnelle qui les aide à trouver du travail.

L'économie demeure l'autre dossier prioritaire du CCM. Le Bureau de développement économique francophone provincial (BDE), créé en février 1992, poursuivra ses activités cette année.

Exemples: tables rondes économiques en région, échanges avec des conseils économiques d'autres provinces, promotion des commerces dans les villages.

Par ailleurs, le CCM a commencé à travailler sur une trousse d'information qui comprendra tous les renseignements historiques et économiques de base sur les coopératives francophones du Manitoba.

Cette trousse promo-tionnelle, qui devrait être terminée en septembre, sera diffusée dans les coopératives et auprès d'une partie du public.

Même si des incertitudes pèsent sur l'avenir financier immédiat du CCM (le secrétariat d'État, principal bailleur de fonds, a déjà annoncé des coupures substantielles), Gary Tessier n'hésite pas à dire que «1993 sera une bonne année pour les coopératives. Quand les temps sont durs, l'image et la présence des coopératives sont renforcées.»

Au chapitre des prix, Emmanuel Lemoine a été choisi comme récipiendaire de l'Ordre du mérite coopératif cette année.

Le membre fondateur de la Caisse populaire de Sainte-Agathe (en 1943) recevra son prix lors de la cérémonie du 50e anniversaire de cette caisse prévue au mois de mai.

Enfin, le conseil d'administration du CCM reste inchangé, Raynald Labossière ayant été réélu sans concurrence.

Les autres membres sont: Aline Gosselin-Lemieux, présidente; Roger Dubois, Mgr Roland Bélanger, Jeannette Filion-Rosset, André Garand et Andrew Goussaert.

Laurent GIMENEZ

Le poids des coops

Les huit coopératives membres du Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) regroupent 5 203 membres. Il s'agit de:

- Boni Co-op (310);
- Coopérative de consommation de Saint-Joseph (302);
- Coopérative de Saint-Léon (3 694);
- Coopérative de service public de Saint-Léon (54);
- Coopérative industrielle de Saint-Malo (600);
- Coopérative jeunesse de service (14);
- Garderie Jolys (176);
- Coopérative Chalet Saint-Norbert (53);

Ces coopératives fournissent 58 emplois à temps plein, 24 emplois à temps partiel et 22 emplois saisonniers. Leur actif total s'élève à plus de 15 millions $ (sans compter celui des 19 caisses populaires).

L.G.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Pas encore de décision sur la Caisse

L'édifice de la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes, ravagé par un incendie le 27 janvier dernier, sera-t-il simplement réparé ou reconstruit? La question demeure toujours sans réponse.

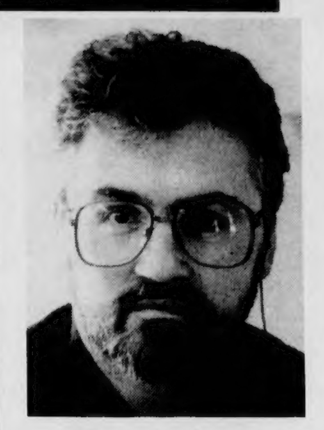
Les négociations entre l'assureur Cumis et les officiers de la Caisse se poursuivent, explique le directeur général François Tétrault.

«On nous a fait une offre verbale qu'on a trouvée inacceptable. Alors on a présenté une réclamation la semaine dernière et on espère avoir une réponse dans une semaine. Mais le délai prévu sur les formulaires est de 45 jours.»

Le directeur général considère que l'assureur prend beaucoup de temps à régler l'affaire. Les dégâts à l'édifice ont été évalués à 150 000 $. La Caisse loge depuis février dans la place Traverse, rue Centrale.

J.-P. D.

Quoi de neuf?



En cinéma

Journaliste à Radio-Canada depuis 26 ans et cinéphile, Germain Massicotte recommande quelques films à voir dans les prochaines semaines:

Requiem pour un beau sans-coeur (de Nicole Robert et Lorraine Dufour): «Ce film a reçu quatre nominations pour un prix Génie, soit meilleur film, meilleur directeur, meilleur acteur et meilleur acteur de soutien. Requiem a gagné le prix du meilleur film canadien au Festival du film de Toronto.

«C'est une histoire dramatique qui relate les événement des trois derniers jours dans la vie de Régis Savoie, un gangster notoire condamné à 25 ans d'empri-sonnement.»

Requiem pour un beau sans-coeur sera présenté en première winnipégoise, en collaboration avec CKXL, du 23 au 28 avril à la Cinémathèque (100, rue Arthur). Avec sous-titres anglais.



Indochine (de Régis Wargnier): «Gagnant de l'Oscar du meilleur film étranger, mettant en vedette Catherine Deneuve, star découverte grâce à François Truffaut dans Les Parapluies de Cherbourg. On dit qu'elle est éblouissante dans ce film qui se déroule au sud-est de l'Asie (alors l'Indochine) dans les années trente.

«Deneuve, l'impératrice du cinéma français, y joue le rôle d'une planteuse d'hévéas, Eliane Devries, qui commande ses employés avec fermeté. C'est une histoire romanesque sur fond de colonie et de révolution en marche. Le film dure trois heures et demie et le tournage (au Vietnam et en Malaisie) avait duré trois mois.»

À l'affiche du cinéma Odeon à partir du 16 avril.

Groundhog Day (de Harold Ramis): «C'est un film amusant avec plusieurs messages d'intérêt. Bill Murray y joue le rôle principal. C'est drôle et bien écrit. Il vous restera à l'esprit un réveille-matin et la chanson I got you Babe!»

Unforgiven (de Clint Eastwood): «Gagnant des Oscars de meilleur film, meilleur réalisateur et meilleur acteur de soutien (Gene Hackman). C'est un excellent western à bien des points de vue.»

K.B.

Le Festival de la chanson française

Pour l'amour du chant

Le Festival de la chanson française, qui aura lieu au théâtre Playhouse le 24 avril, attire une grande variété de personnes. Certaines le font par tradition, d'autres saisissent l'occasion de se fondre dans l'anonymat d'un choeur riche de près de 300 voix, mais toutes prennent part à l'événement choral de l'année par pur amour du chant. Voici quelques témoignages de participants qui viennent de près et de loin:



photo: Laurent Gimenez

Depuis le début mars, environ 250 choristes répètent une douzaine de chants en vue de présenter le Festival de la chanson française.

Marie Riel de Saint-Vital:

«Ma petite fille Mélanie est venue entendre Mémère chanter l'année dernière et elle a vraiment aimé ça. Je lui ai demandé si elle allait chanter avec nous cette année et elle a dit oui.

«Depuis Noël, elle me demande quand on commence les répétitions! Je trouve que c'est une très bonne idée que le Festival soit recommencé. Il faut garder la culture. C'est une bonne manière parce qu'on le fait en s'amusant.

«Ça fait plus de 40 ans que je chante avec la chorale de Saint-Eugène. Ça me repose, me divertit. C'est très satisfaisant et ça donne du plaisir à ceux qui écoutent.

«Et on se fait des bons amis qui ont les mêmes intérêts. À Saint-Eugène, on est entre six et dix choristes. Au Festival, ce n'est pas la même chose du tout; c'est tellement riche avec une chorale de 300 voix.»

Raymond du Bourg du choeur de Saint-Claude:

«Simplement, j'aime bien chanter. Et j'aime l'effet de chanter dans un choeur. C'est une manière de rencontrer bien des gens. Puisque je suis ténor et qu'il n'y a pas tellement de ténors dans le choeur de l'église, ça me donne l'occasion de pratiquer ma voix.

«La première fois qu'on est entouré de plus de 250 voix, c'est un peu intimidant, mais pas vraiment; c'est différent. Il faut se concentrer beaucoup plus pour entendre les autres voix. C'est vraiment bon de rassembler des gens d'un peu partout dans la province. On est tous plus ou moins de la même souche. On n'a jamais assez souvent la chance de chanter ensemble. C'est vraiment excitant.»

Cléo Chartier de l'école Saint-Lazare:

«Puisqu'on vit si loin de la ville, c'est difficile pour nous, jeunes francophones de participer à des activités culturelles parascolaires. L'année passée, Gilles Landry et Marcien Ferland sont venus à l'école, nous montrer quelques chants. Ils sont venus à nous. Et cette année, on savait que ça s'en venait.»

«Chanter, c'est quelque chose qui m'intéresse et que j'aime faire. Je ne chante pas vraiment à Saint-Lazare; je ne suis pas si brave. C'est beaucoup plus facile parmi 300 voix. On peut rencontrer beaucoup d'autres jeunes. Je ne savais pas qu'il existait tant de chansons folkloriques. Ça me fait découvrir un style que j'aime.

«On est huit jeunes, toutes sopranes. Puisqu'on ne peut pas aller aux répétitions en ville, on pratique entre nous sur l'heure du midi. J'accompagne au piano. C'est seulement le jour même qu'on entend toutes les harmonies. J'ai adoré le concert l'année passée, surtout à la chanson finale quand tout le monde applaudit.»

Gilbert Boissonneault de Saint-Boniface:

«J'aime le Festival parce que ça comble l'écart entre les vieux et les jeunes et ça mélange les générations. Ça inspire les jeunes à apprendre des chansons canadiennes-françaises et les encourage à participer dans des chorales adultes plus tard.

«Ça fait très longtemps que je chante en chorale, avec Les Intrépides et Les Blés au vent. C'est un bon passe-temps; ça me relaxe du travail qui est surtout physique. Ça me donne beaucoup. On fait des choses en chorale qu'on ne ferait pas normalement, comme des tournées en groupes ou bien on se fait inviter à chanter à des cérémonies qu'on ne voit pas d'habitude.

«J'aime beaucoup les pratiques. Tu vois le progrès de fois en fois et ça te donne la satisfaction de ne pas perdre ton temps. Ça me déplait quand les gens ne viennent pas aux répétitions parce que ça ralentit le progrès. Le chant choral, selon moi, c'est nécessaire pour promouvoir la culture française.»

Propos recueillis par Karine BEAUDETTE

Les moteurs de la machine

Le Festival de la chanson française a repris vie en 1992 et Martial Caron serait fier d'entendre ces nombreuses voix s'unir de nouveau en 1993 pour célébrer la chanson française.

«Le Festival avait commencé sous l'impulsion de l'Association d'éducation (ancêtre de la Société franco-manitobaine) qui avait demandé à Martial Caron de l'organiser, rappelle Marcien Ferland, restaurateur du Festival et son actuel directeur musical.

«Martial Caron était allé chercher ses effectifs dans les écoles un peu partout dans les villages. Pour les voix d'hommes, il était allé chercher des collégiens ou d'autres adultes intéressés. Puis il y avait un bon groupe de musiciens pour accompagner, soit de 20 à 25 cordes dans les meilleures années. Pendant l'hiver, le père Caron faisait des répétitions dans les écoles et au Collège, puis c'était le concert au printemps, toujours au Playhouse. Tout Saint-Boniface y était.»

L'Alliance Chorale a décidé de ranimer le Festival parce que la formule Mélo-manie (une fin de semaine complète de chant choral) ne fonctionnait plus. «Engager des personnes pendant toute une fin de semaine, c'est une formule qui ne fonctionnait plus, continue le directeur des Intrépides. Avec le Festival, il y a deux semaines d'intervalle entre chaque répétition, puis les générales avant le concert. Ça n'engage presque pas. Je suis convaincu que cette formule est valable et va durer longtemps.»

Le directeur de l'Alliance Chorale, Gilles Landry, partage cette opinion: «Le Festival va attirer de plus en plus de gens, tant qu'à moi, et va devenir plus gros. On va faire un effort continuel de recrutement et aller nous-mêmes dans les classes.»

Remettre la machine du père Caron en marche n'a pas été chose facile. Le gros du travail a été fait l'année dernière, comme l'explique Gilles Landry. Il a suffi de renouer les liens formés en 1992 avec les écoles, les chorales paroissiales et avec le grand public.

L'Alliance Chorale avait réussi à rassembler environ 275 voix en 1992, nombre que l'organisme espère égaler en 1993. «On a une plus grande réponse des adultes cette année mais il y a moins de jeunes qui sont impliqués dans toutes sortes d'autres choses. Il y a beaucoup de nouveaux visages.» (1)

Les billets (8 $ pour adulte, 5 $ pour aînés et étudiants et 1 $ pour enfants de moins de 12 ans) sont disponibles au guichet du Centre culturel franco-manitobain, à la porte du Playhouse le soir du concert, et auprès des participants en région.

K.B.

(1) Le Festival rassemble des choristes d'Île-des-Chênes, La Broquerie, Lorette, Saint-Boniface, Saint-Claude, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Lazare, Saint-Malo, Saint-Norbert, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Vital, Sainte-Anne-des-Chênes, Sainte-Agathe et de Winnipeg.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Brian Ratushniak*** au Mârdi Jazz le 13 avril (3 $); ***Marcel Soulodre*** les 15 et 16 avril (3 $).

✓ Il y aura un ***concert de l'Orchestre de chambre du Manitoba*** à l'église Westminster (745 Westminster) le mercredi 14 avril à 20 h, le soliste invité étant le violoniste Jacques Israelievitch. Au programme: des oeuvres de Takemitsu, Bernstein et Bizet. Billets (21 $, 19 $ aînés et étudiants, 12 $ enfants), en vente auprès des librairies McNally Robinson et au comptoir Ticketmaster (780-3333).

THÉÂTRE

✓ Le Cercle Molière présente ***Quand on n'a que l'amour*** à la salle Pauline-Boutal du CCFM du 16 au 24 avril à 20 h, avec relâche le lundi 19 avril. Billets (19 $, 14 $ étudiants et aînés) disponibles au 233-8972.

✓ Neil Simon a gagné plusieurs prix dont le Pulitzer pour ***Lost in Yonkers***, que présente Manitoba Theatre Centre au Mainstage (174, av. Market) jusqu'au 10 avril. Billets (de 12 $ à 32 $) disponibles au 942-6537.

✓ Après le film, la pièce: on pourra voir ***Steel Magnolias***, de Robert Harling, au Warehouse Theatre jusqu'au 10 avril. Billets (de 13 $ à 20 $) disponibles auprès de Manitoba Theatre Centre au 942-6537. Pendant le congé du printemps et la fin de semaine de Pâques, les jeunes de 17 ans et moins paieront 50 % du prix adulte régulier.

EXPOSITIONS

✓ Jusqu'au 11 avril, le Centre culturel franco-manitobain propose l'exposition ***Images du désert de Carberry***, comprenant des toiles de Gayle Freed-Stern et un vidéo de Mike Jacobson.

✓ À partir du 15 avril, on pourra voir ***Métro*** au Centre culturel franco-manitobain. Il s'agit d'une série d'oeuvres sur papier de Robert Sauvey. Vernissage le 15 à 20 h. L'exposition est en montre jusqu'au 26 mai.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***Taken in Hand; Lace and Embroidery*** (jusqu'au 19 avril); ***Cartographie*** (jusqu'au 6 juin) et ***Masters of the Crafts***. Jusqu'au 17 avril, le Musée présente aussi une exposition d'oeuvres du ***Groupe des sept***.

✓ Jusqu'au 25 avril, on peut voir l'exposition ***Time and the River of Rhythm, a Caribbean Carnival Experience***, au Musée de l'homme et de la nature dans le Hall Alloway. C'est gratuit.

✓ Quatre photographes autochtones du Canada et des États-Unis proposent ***No Borders***, à la Floating Gallery (219-100, rue Arthur), jusqu'au 10 avril.

✓ Du 15 avril au 8 mai, la Floating Gallery (218, 100 rue Arthur) propose Les ***Mémoires du dompteur de puces*** de Monique Bertrande.

ENFANTS

✓ Le Centre Fort Whyte (1961 chemin McCreary) invite les enfants de 6 à 12 ans à ***fabriquer un cerf-volant*** à partir d'un sac de papier, le 10 avril à 14 h. Il faut s'inscrire à l'avance en composant le 989-8355.

LOISIRS

✓ Pour Pâques, le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) vous invite à son ***brunch*** le 11 avril, de 11 h à 13 h 30, avec crêpes au riz sauvage. Prix: 3 $ adultes, 2 $ enfants, en plus de l'admission, soit: 3,25 $ non-membres, 2,25 $ aînés et étudiants. Renseignements: 989-8355. Les enfants rencontreront aussi des ***lapins de Pâques*** (de 11 h à 16 h).

✓ Jusqu'au 9 mai, le Planétarium du Manitoba présente ***Galaxies***, un spectacle qui révèle les beautés et les mystères entourant les multiples galaxies de l'univers. Pour connaître les heures des spectacles, composez le 943-3142 à toute heure du jour.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER



Archives La Liberté

Faites plaisir à vos enfants pour Pâques: amenez-les faire un tour au Musée des enfants du Manitoba. Le dimanche de 15 h à 16 h, l'activité se déroule entièrement en français. Le 11 avril, les enfants découvriront le monde merveilleux du cirque, avec ses clowns, acrobates, animaux, ses farces et ses tours. L'activité est animée par Élaine Tougas. Le dimanche, le Musée (109 av. Pacific) est ouvert de 11 h à 17 h.

T'es en parenté avec qui, toi?

Je m'appelle Sophie Élise Touchette. Je suis née le 2 juillet 1993.

Je demeure à Prairie Grove avec mes parents Annette Chaput et Robert Touchette et avec ma soeur Joëlle.

Mes grands-parents sont Louis G. et Marie-Ange (LeGal) Chaput et Arthur et Elise (Perreault) Touchette.

Le jeu Indochine

Quelle actrice française tient le rôle principal dans le film «Indochine»?

Si vous connaissez la réponse à cette question, téléphonez à La Liberté de la façon suivante:

- Si vous êtes de Winnipeg/Saint-Boniface, ou des villages de Saint-Adolphe, Lorette, Île-des-Chênes et Saint-François-Xavier, composez le 237–4823 le lundi 12 avril après 9 h.
- Si vous êtes des autres régions rurales, composez le même numéro à frais renversés le mardi 13 avril après 9 h.

N'hésitez pas à téléphoner au jour indiqué car nous avons plusieurs paires de laissez-passer à donner pour la représentation du 15 avril au cinéma Garrick à Winnipeg.

L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge

Nouveau nom, nouveau logo

Qu'est-ce qu'ont en commun les Gais Manitobains et les Danseurs de la Rivière-Rouge? Les deux appellations sont désormais les ancêtres de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge.

La troupe de 27 danseurs et musiciens a changé son nom et son logo pour refléter plus justement la composition du groupe.



photo: Karine Beaudette

La créatrice du nouveau logo de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, Brigitte Gobeil: une image plus juste de la composition de la troupe folklorique.

L'Ensemble folklorique inclut maintenant des chanteurs et musiciens qui font partie intégrante de la troupe depuis le début des années 1980.

Devenu de plus en plus essentiel, un groupe permanent de musiciens a été mis en place en 1986, jouant et composant un répertoire de musique folklorique et traditionnelle.

L'Ensemble folklorique, qui fêtera son 50e anniversaire en 1997, a aussi dévoilé un logo pour remplacer celui qui existait depuis 15 ans.

Brigitte Gobeil, diplômée du Red River Community College en arts graphiques et à présent pigiste dans le domaine, a créé sur commande le nouveau logo, composé d'un violon enrobé d'une ceinture fléchée qui se transforme en portée de musique où des souliers à claquettes dansent à la place des notes.

En plus de son programme scolaire et de ses cours de gigue, de danse, de violon et de fléché offerts à l'École folklorique, la troupe semi-professionnelle veut aller chercher plus de personnes en se diversifiant en danse de ligne. Des sessions pour le grand public seront données les mercredis soirs à partir du 21 avril.

De plus, l'Ensemble folklorique veut se mettre à l'abri des coupures dans les subventions artistiques en faisant plus de prélèvement de fonds. Une soirée casino aura lieu dans ce but le 24 avril à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain.

Karine BEAUDETTE

SAINT-PIERRE-JOLYS

Spectacle de danse

Le spectacle annuel de l'Association de danse de Saint-Pierre-Jolys se déroulera le mercredi 14 avril à 19 h 30 à l'Institut collégial du village.

Dancing with the Stars mettra en vedette des jeunes de 4 à 14 ans qui présenteront des numéros de jazz et de claquettes (plutôt dans le style Michael Jackson que Fred Astaire, précise-t-on).

«C'est toujours un gros succès, assure la secrétaire de l'Association, Gabrielle Musik (1). L'année dernière, on a eu environ 200 spectateurs.»

Les jeunes se produiront dans des costumes réalisés par «des mères et des grand-mères qui font vraiment un gros travail». L'association de danse de Saint-Pierre-Jolys donne des cours à une quarantaine de jeunes tout au long de l'année.

Prix d'entrée: adultes: 2 $; 6 à 12 ans: 1 $; moins de 5 ans: gratuit. Des cafés, jus de fruits et beignets seront servis.

L.G.

(1) Les autres membres du CA sont: Heather Curé, présidente; Mona Curé, vice-présidente; Alice Curé, trésorière; et Suzanne Durochers, conseillère (et «couturière en chef», précise Gabrielle Musik).

SAINT-PIERRE-JOLYS

René Ammann à la Bibliothèque

L'enseignant et écrivain René Ammann participera à une rencontre publique le jeudi 22 avril de 13 h à 15 h 30 à la Bibliothèque régionale Jolys.

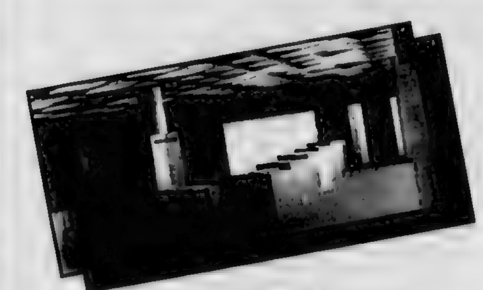
René Ammann vient de publier un roman pour enfants qui tourne autour du Festival du Voyageur: Des castors gros comme des bisons. Une vingtaine de ses récits et nouvelles ont également été publiées récemment dans le recueil Accostages.



René Ammann.

Claudette Musick, bibliothécaire à Saint-Pierre-Jolys, précise que les élèves des 3e à 8e années du village assisteront à la rencontre qui est ouverte au grand public.

L.G.



Lucien Chaput a écrit les textes pour la radio

L'histoire des Prairies au réseau national

Une série de huit émissions sur l'histoire des Prairies au tournant du siècle sera présentée à partir du 26 avril à la radio de Radio-Canada dans le cadre de l'émission L'aventure.

Un siècle à l'horizon est le fruit de la collaboration de plusieurs communicateurs et historiens du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les textes des huit émissions ont été écrits par Lucien Chaput qui rédige actuellement le 2e tome de l'Histoire de Saint-Boniface (Éditions du Blé). L'ancien journaliste à La Liberté a également effectué le travail de recherche.

«La formule que nous avons retenue est celle du docudrame, explique-t-il. Le texte lu par un narrateur est entrecoupé d'interventions d'historiens (une douzaine en tout) et de comédiens qui jouent quelques situations. Il y a aussi de la musique d'époque et moderne.»

Les émissions seront en principe diffusées quotidiennement du lundi au vendredi de 19 h 30 à 21 h. Les titres et thèmes sont:

1) Go West, jeune homme. Évocation du peuplement des Prairies.

2) Peaux rouges et Bois-Brûlés. Histoire des Amérindiens et des Métis.

3) Les blés de la colère. Histoire de l'agriculture et plus spécialement de la mise en place de l'économie du blé dans l'Ouest.

4) L'Ouest arrive en ville. Développement des villes et particulièrement de l'unique métropole à l'époque: Winnipeg.

5) Saloons et clochers. Le combat entre le pouvoir de l'Église et celui de l'État, sur fond de querelle linguistique et politique.

6) Le fléau des rouges. Évocation de la lutte entre conservateurs et libéraux à travers la vie et la carrière d'Henri d'Hellencourt, journaliste à l'Écho du Manitoba et bras droit du premier ministre Wilfrid Laurier dans la province.

7) Utopie Western. De Fannystelle (Manitoba) à La Rolanderie, dans la vallée de Pipestone (Saskatchewan), l'épopée burlesque et surréaliste des ces nobles qui rêvaient de faire revivre l'Ancien régime français en terre d'Amérique.

8) Francophones le week-end. Un aperçu de la francophonie de l'Ouest aujourd'hui, à travers les témoignages de Janine Tougas, Roland Stringer, Paul Dubé et André Roy.

Laurent GIMENEZ


Archives La Liberté

Lucien Chaput.





LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

SPORT

Robert Dumesnil de La Broquerie

Le gars qui joue à la ringuette

«Ils m'ont demandé de jouer avec elles, parce qu'il n'y avait pas assez de joueuses.» C'est tout ce qu'il peut dire pour expliquer cette étonnante incursion dans ce qu'on croyait être le sanctuaire des filles, la ringuette. Tasse-toi Manon Rhéaume,voici Robert Dumesnil.

Mais le principal intéressé, amateur de football et de hockey également, n'a pas de temps à perdre pour la politique ou la guerre des sexes.

«Les juniors (Habs de La Broquerie) ont demandé à un autre gars de se joindre à l'équipe, mais je pense qu'il était trop gêné. Elle ont (ensuite) pensé que je serais le seul qui irait.

«J'ai demandé à ma mère si c'était correct de jouer à la ringuette en plus du hockey (Bantams). Au commencement, explique le jeune de 14 ans, j'étais supposé être un gardien, parce qu'on ne savait pas si la gardienne pouvait jouer tout le temps. J'ai joué à la défense.»

Comment a été la réaction? Le fils de Richard et Lorraine Dumesnil n'y a prêté qu'une oreille distraite. «Ça a dérangé un peu au commencement, il y a eu des commentaires de la Ligue (South East Ringette), mais il n'y avait aucun règlement contre. Je



Robert Dumesnil espère continuer à jouer à la ringuette l'an prochain en compagnie d'un deuxième gars.

me suis fait taquiner un peu, mais ça ne fait rien.»

Robert Dumesnil a été accueilli poliment par ses dix coéquipières. «Elles ne me connaissaient pas au début, il y en avait juste quatre de mon école (Saint-Joachim), les autres sont de Sainte-Anne et de Steinbach.»

Au vestiaire, le minoritaire n'est pas toujours bienvenu. «Je rentre avant les filles pour mettre la moitié de mon équipement, jusqu'à mes culottes, ensuite je sors pour les laisser s'habiller. C'était un peu achalant au début, mais y'a pas de problème.»

Pas de différence dans le comportement sportif des filles ou des gars, soutient Robert Dumesnil, tout le monde veut gagner avec la même intensité. «C'est comme avec les Bantams, des fois c'est tranquille, des fois ça parle beaucoup.»

Sur la glace, comme dans les gradins, difficile d'échapper aux commentaires désobligeants. Mais il sait prendre tout avec philosophie, comme un homme seul. «Il y a un gars des Bantams de Mitchell dont la soeur joue à la ringuette, et il m'a dit: «Go back to ringettes!»

Il prend toutefois un peu ombrage aux commentaires sexistes comme: «Bien joué, les filles!» que l'on distribue généreusement après les matchs. Mais il y a aussi les arbitres: «Souvent, on dirait qu'ils me donnent plus de punitions parce que je suis un gars. J'ai eu beaucoup de punitions.»

Plus excitant que le hockey

La saison de ringuette a pris fin les 27 et 28 mars à Winnipeg, où les juniors de La Broquerie ont pris la médaille de bronze au tournoi provincial, après s'être hissés dans la division A par la peau des dents. L'équipe avait déjà remporté le championnat dans la région du Sud-Est.

Parce que l'équipe a réussi à se rendre à la division A, les deux entraîneures, Natalie Seidler et Suzanne Taillefer, ont dû céder la place à des entraîneurs certifiés. René et Lise Dupuis de Sainte-Anne-des-Chênes ont mené l'équipe pour les derniers matchs.

Pour les parents de Robert, la ringuette est peut-être encore plus excitant que le hockey. Surtout après avoir vu, récemment, les filles (juniors) affronter les gars du même âge (Bantams) dans un match de ringuette.

«Les gars pensaient que ce serait facile, rappelle Lorraine Dumesnil, ils se sont aperçus que les filles faisaient des zéros autour d'eux. Le ringuette, c'est du patinage, et il y en a dans l'équipe qui font ça depuis toujours.

«Les gars étaient un peu perdus parce qu'il n'y avait pas de contacts physiques. Mais les filles patinent plus vite que les gars. On trouvait ça drôle, nous autres, mais.les gars ne trouvaient pas ça drôle!»

Jean-Pierre DUBÉ



Les Juniors de La Broquerie: (devant, de gauche à droite) Brigitte Taillefer, Jacqueline Tétrault, Kelly-Jo Dorvault, Julie Gagnon, Robert Dumesnil et Danielle Normandeau; (derrière) Yvette Gagnon (gérante), Natalie Seidler (assistante), Rachel Lévesque, Colleen Bennett, Ronna-Lee Grimard, Kym Lowry, Carmelle Tétrault et Suzanne Taillefer (entraîneure).

À Thompson

Île-des-Chênes obtient le bronze

Les North Stars d'Ile-des-Chênes ont terminé leur saison le 4 avril en remportant une médaille de bonze aux dépens de... Steinbach!

Les deux équipes de la Ligue de hockey Hanover-Taché ont participé au championnat provincial intermédiaire, qui avait lieu à Thompson du 2 au 4 avril. L'équipe de Thompson a gagné la médaille d'or, défaisant Pine Falls 6-5 en prolongation.

Les North Stars avaient bien commencé le tournoi en battant facilement Steinbach. Mais lors du match contre Pine Falls, ils ont concédé une avance de 5-0 en première période avant de perdre 7-3.

Les quatre équipes étaient toutefois à égalité avec un match à jouer à la suite de la surprenante victoire de Steinbach aux dépens de Thompson.

Île-des-Chênes a enfin subi une cuisante défaite de 10-4 contre Thompson, se retrouvant ainsi dans le match pour la médaille de bronze qu'ils ont gagné 7-1 contre Steinbach.

Y.C.

Au championnat junior B de l'Ouest

Les As terminent derniers

Les As de Sainte-Anne n'ont pu remporter une victoi-re au championnat junior B de l'Ouest canadien, qui avait lieu à Selkirk du 1er au 4 avril.

L'équipe représentant l'Alberta a décroché la médaille d'or. En finale, les Bandits de Lloydminster ont défait les Tigers de Kinistino, l'équipe de la Saskatchewan, au compte de 5-3. Les Tigers étaient les champions depuis deux ans.

Les Fishermen de Selkirk, les champions de la Ligue junior B du Manitoba depuis trois ans, ont pour leur part répété leur expoit de l'an dernier en décrochant une médaille de bronze. Ils ont gagné 6-1 aux dépens des Hurricanes de Fort William.

À la défense des As, on peut expliquer leurs résultats de plusieurs façons: ils ont joué les trois premiers matchs en moins de 24 heures; et les équipes junior B sont beaucoup plus nombreuses en Saskatchewan et en Alberta, ce qui rend le calibre plus compétitif. L'équipe a toutefois disputé de bons matchs... lors des deux premières périodes!

Les As ont d'abord affronté leurs grands rivaux de Selkirk le jeudi après-midi. Les Fishermen, qui menaient 3-2 après la première période et 6-5 après la deuxième, ont compté trois buts sans riposte en troisième pour l'emporter 9-5.

Scott Buzahora et Dave Blatz ont été les meilleurs de Sainte-Anne avec respectivement deux buts et une passe, et un but et deux passes. Les autres marqueurs ont été Dean Gerardy et Jim Lagasse.


Photo: Yves Chartrand

Le gardien Réjean Vermette a été bombardé de 38 lancers dans la défaite de 5-1 des As de Sainte-Anne contre les Bandits de Lloydminster.

Dans le match suivant en soirée contre les champions de cette année, Robert Chaput a ouvert le pointage en première période.

En deuxième, les As ont été incapables de marquer lors de supériorités numériques. Ce sont plutôt les Bandits qui ont égalé le compte en désavantage numérique, et qui ont pris les devants en avantage numérique.

Au début de la troisième, Lloydminster a réglé le compte des As grâce à trois buts rapides en 71 secondes. Ce fut le seul moment de la rencontre où le gardien Réjean Vermette a mal paru. Il a tout de même été choisi le joueur du match de Saint-Anne après avoir fait face à 38 lancers. Ses coéquipiers n'ont tiré que 19 fois sur le filet adverse, dont huit seulement dans les deux dernières périodes.

Le lendemain midi, les As ont eu leur meilleure chance de gagner un match en affrontant Fort William. Ils ont pris les devants 2-1 en première période grâce à des buts de Robert Chaput et de Martin Perrin.

Ils ont même augmenté leur avance à 3-1 en deuxième grâce à Perrin. Mais les Hurricanes ont égalé le compte avant la fin de la période et dès la première minute de la troisième période, ils menaient 4-3.

Martin Perrin a toutefois recréé l'égalité 39 secondes plus tard. Par la suite, les Hurricanes ont marqué trois buts. Scott Buzahora des As a réduit l'écart à 7-5. Malheureusement, Fort William est revenu 31 secondes plus tard avec un autre filet, et a complété le pointage avec 1:39 à faire pour une victoire de 9-5.

Dans leur dernier match du championnat, les As ont été blanchis 5-0 par les Tigers de Kinistino.

Y.C.

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

est heureux et fier d'annoncer


Jean Lafontant, Ph.D.

que le professeur **Jean LAFONTANT**, professeur au département de sociologie, recevra le grade de *Philosophiae Doctor (Ph.D.)* de l'Université Laval (Québec) après avoir complété avec succès la rédaction et la soutenance de sa thèse doctorale le 12 février dernier. La thèse doctorale du professeur Lafontant traite des rapports de l'État avec les groupes de revendication dans la société.

Suite à ses études universitaires en sociologie à l'Université de Montréal (B.A., B.Sc., M.A. et scolarité doctorale), le professeur Lafontant a oeuvré bon nombre d'années dans le domaine universitaire (nommément aux universités de Montréal, Laurentienne et au Collège universitaire de Saint-Boniface). En plus de le retrouver siégeant à divers comités dont la Société des Communications, le professeur Lafontant fut également coordonnateur du colloque national «L'État et les Minorité» (CUSB, 1992) ainsi qu'organisateur d'un colloque inter-provincial sur «l'avenir des minorités francophones hors-Québec» (CUSB, 1986).

Le Recteur, Monsieur Paul Ruest et le Doyen de la Faculté des Arts et des Sciences, Monsieur André Fréchette se joignent à la communauté universitaire du CUSB pour féliciter monsieur le professeur Jean Lafontant qui a su mener à bien son programme de doctorat.



Collège universitaire de Saint-Boniface
«l'université de langue française du Manitoba»

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EDOUARD LAURIN, de la ville de Saint-Boniface, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à la soussignée, au 47, Breakwater Cove, Winnipeg (Manitoba) R3X 1G4, le ou avant le **15e jour de mai 1993**.

FAIT à Saint-Boniface, au Manitoba, ce 2e jour d'avril 1993.

THÉRÈSE GARRONI
Pour la succession

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.N.

Feu vert

La peinture tombe à l'eau



La peinture, l'émail et les vernis contiennent des solvants renfermant du carbone, un produit nocif qui contribue au smog, la pollution urbaine le plus visible.

Il est possible de remplacer ces produits par des peintures à l'eau. À l'aide de l'Éco-logo, les consommateurs peuvent choisir des peintures et d'autres produits considérés moins néfastes pour l'environnement.

Lorsqu'il faut utiliser des produits contenant des solvants, il faut suivre méticuleusement les directives, n'utiliser que les quantités requises et disposer avec soin des restants. Les solvants sont considérés comme des déchets dangereux et ne doivent pas être jetés dans les décharges publiques.

J.-P. D.

Gens d'ici

Le vice-président de MAST

Le vice-président de la Division scolaire de la Rivière-Seine, Marinus Van Osch, a été élu le 9 mars dernier vice-président de la Manitoba Association of School Trustees (MAST), pour un mandat d'un an. Le diplômé en technologie chimique et agent de voyages a été élu commissaire pour la première fois en 1986.



Marinus Van Osch.

Le natif de Lorette est père de trois enfants inscrits à l'école Lagimodière. À la suite de l'assemblée annuelle de MAST, le nouveau conseil a demandé à la ministre de l'Éducation de légiférer un gel des salaires des profs et de ne plus intervenir pour limiter les hausses de la taxe scolaire.

Marinus Van Osch pourrait bien devenir en 1994 le prochain président de MAST, puisque l'accession du vice-président à ce poste est la tradition, ainsi qu'une alternance entre le rural et l'urbain à la tête de l'organisme.

Les marianistes reçoivent le prix Caritas

Les frères paradoxaux

Chaque société a ses marginaux ou ses originaux. L'Église catholique du Manitoba, qui ne fait pas exception à la règle, serait sans doute tentée de ranger dans cette catégorie les membres de la Société de Marie, plus connus sous le nom de marianistes.

Le premier paradoxe saute aux yeux du promeneur qui s'aventure au coin des rues Saint-Jean-Baptiste et Cathédrale. Un magnifique édifice de bois vert et crème bâti il y a seulement quelques mois. Et pour abriter qui? Les six derniers marianistes du Manitoba, dont deux seulement sont encore actifs!

«Oh oui, je sais qu'elle fait beaucoup jaser, cette nouvelle bâtisse», soupire le père Raymond Roussin, directeur de la communauté. «L'ancien bâtiment était devenu beaucoup trop grand. Le chauffage et l'entretien coûtaient une fortune. On a dépensé beaucoup d'argent ces dernières années pour se conformer aux normes de sécurité de la ville. C'est regrettable.



photo: Laurent Gimenez

Les marianistes ont emménagés dans leur nouvelle demeure le 10 janvier dernier. «Malgré les apparences, le nouvel édifice est deux fois plus petit que l'ancien, assure le père Roussin. Nous l'avons construit avec l'idée de pouvoir le vendre si nous ne sommes plus là dans cinq ou dix ans.»

«Nous avions un choix à faire entre plusieurs solutions: vendre et quitter le Manitoba pour le Québec? Vendre et acheter ailleurs au Manitoba? Réaménager l'intérieur de la vieille bâtisse? Ou détruire et reconstruire sur place?

«Nous avons choisi de rester sur place pour deux raisons. D'abord pour une raison historique: il y a si longtemps qu'on est ici (113 ans), on a versé beaucoup de sueur et de sang, en n'étant pas toujours reconnus par les gens d'ailleurs.

«La deuxième raison est un risque: nous croyons pouvoir encore apporter quelque chose aux jeunes. Il y a un frère et un prêtre assez jeunes qui doivent nous rejoindre d'ici deux ou trois ans. Notre action n'est plus dirigée vers l'éducation, mais plutôt vers l'université et le travail avec les jeunes adultes» (voir encadré).

Peu nombreux mais pleins d'ambition: c'est un autre paradoxe de ces hommes de Dieu qui n'ont jamais formé que des troupes maigrelettes au Canada. Rien à voir avec les légions impressionnantes de jésuites ou d'oblats.

Hommes de Dieu mais pas forcément prêtres. «Nous sommes une communauté de frères, explique le père Roussin. Entre les deux tiers et les trois quarts d'entre nous sont des laïcs. Nous formons des prêtres pour les besoins de la communauté.»

Les marianistes se distinguent également des autres congrégations du fait qu'ils se sont installés à Saint-Boniface avant le Québec. Mgr Taché les avait contactés vers 1879 alors que certains d'entre eux animaient une mission à Dayton, dans l'Ohio.

En France en 1817

Cette origine «américaine» est d'ailleurs à la source du plus gros paradoxe avec lequel les Marianiste ont toujours vécu, et qui pèse encore sur eux. Le père Roussin explique:

«Dans la mentalité de beaucoup de gens, nous étions identifiés comme Américains, donc Anglais. Pourtant, la congrégation a été fondée en France en 1817. Jusque dans les années 1940, beaucoup des frères qui enseignaient dans les écoles venaient de France. Et nous avons fondé les marianistes au Québec en 1938 justement pour nous approvisionner en enseignants francophones.»

Le qualificatif d'«anglais», si injuste soit-il, n'est pourtant pas dû qu'à un simple préjugé populaire. Enseignants actifs pendant plus de 100 ans (2), les marianistes peuvent à bon droit être considérés comme les théoriciens historiques de l'enseignement bilingue, le système B comme on disait autrefois. L'école Provencher, figure de proue du programme 50/50 au Manitoba, est leur grande oeuvre, leur héritage toujours vivant.

«On était mal vu, reconnaît le père Roussin. Dans les années 40 et 50, il y avait dans La Liberté des articles aigus, acerbes, haineux contre les marianistes. On disait qu'il fallait les mettre à la porte!

«Je trouve ça un peu dommage. Nous avons deux frères qui ont oeuvré jusqu'à leur mort pour la cause du français à Winnipeg: le frère Joseph Fink et le frère Joseph H. Bruns, dont une école porte aujourd'hui le nom.»

Les marianistes n'occupent plus la scène éducative depuis 1988, mais leur esprit est toujours bien présent. Le débat ravivé par le projet de gestion scolaire francophone le montre bien. Aujourd'hui, même s'il se garde bien d'opter pour l'un ou l'autre camp, le père Roussin reste fidèle à ses convictions.

«Nous avons toujours cru à cette valeur bilingue dans un milieu qui est bilingue, qu'on le veuille ou non. Je suis moi-même un produit de l'école 50/50 et je crois être à l'aise dans les deux langues. Mais je reconnais que les conditions ne sont plus les mêmes aujourd'hui. C'est beaucoup plus difficile de vivre en français et cela peut justifier des écoles entièrement françaises.»

Laurent GIMENEZ

(1) Sur les six marianistes au Manitoba, deux seulement sont encore actifs: le père Raymond Roussin et le père John Kracher. Les frères Joseph André, Joseph Roy et Albert Laurin, et le père Robert Ouellette sont à la retraite. On compte 30 mananistes au Canada, contre 60 ou 70 dans les années cinquante. Dans le monde, ils sont environ 1 800 répartis dans 37 pays, surtout aux États-Unis, en Espagne et en France.

(2) Écoles Sainte-Marie et Saint-Joseph de Winnipeg, école Provencher (jusqu'en 1972), collège Louis-Riel (avant le programme français total), école de Saint-Jean-Baptiste et St-Boniface Diocesan high school (jusqu'en 1988).

Une nouvelle mission

Les marianistes sont les 15e récipiendaires du prix Caritas attribué chaque année par la Fondation catholique du Manitoba (1). Les Soeurs Grises et Roland Couture figurent parmi les récipiendaires des années précédentes.

En remettant son prix aux marianistes, la Fondation a voulu rendre hommage à leur action en faveur de l'éducation française et anglaise pendant plus de 100 ans. Ces dernières années, les deux derniers marianistes encore en activité ont surtout oeuvré auprès des jeunes adultes.

«Nous faisons des retraites spirituelles et de l'éducation chrétienne, explique le père Raymond Roussin, aumônier de l'Université du Manitoba. Les jeunes viennent vers nous parce qu'ils se rendent compte qu'il y a plus dans la vie que la réussite universitaire ou professionnelle. Il y a la découverte de Dieu.

«Nous croyons pouvoir répondre à ce besoin de la vie intérieure que les jeunes ressentent et qui les conduit parfois vers des systèmes bizarres, comme les sectes ou le Nouvel Âge. La société matérialiste dans laquelle on vit ne satisfait plus. On le ressent beaucoup plus qu'il y a quelques années.»

(1) Le prix sera remis lors d'un banquet qui se déroulera le mercredi 21 avril à 18 h à l'hôtel Westin de Winnipeg. Pour se procurer des billets, vendus 50 $, appeler le 895-8444.

Cette section spéciale des commanditaires a été produite en collaboration avec

LA LIBERTÉ



Nouvelles de la Chambre

avec Richard Chartier, président

• Le conseil d'administration a décidé de faire installer une enseigne en français seulement sur le boul. Provencher afin de mettre en évidence la présence de la Chambre de commerce francophone à Saint-Boniface et de favoriser l'affichage en français. Nous sommes actuellement en pourparlers avec Entreprise Saint-Boniface afin de partager leur enseigne ou d'en installer une ailleurs sur l'édifice.

• Il y aura maintenant deux formats d'adhésion à la Chambre de commerce. À part le tarif annuel de 150 $ qui comprend tous les diners-rencontres de septembre à juin, on pourra devenir membre en payant 100 $ par année, ainsi que 10 $ par diner-rencontre. À noter qu'à compter de septembre, nous utiliserons le Club La Vérendrye, un membre de la Chambre, au lieu du Norwood pour nos rencontres mensuelles.

• Nous avons décidé de favoriser la création d'un club d'entrepreneurs. C'est une idée du Bureau provincial de développement économique à la suite du colloque organisé à Saint-Boniface en décembre dernier. La Chambre rendra disponible de l'information sur les façons de démarrer un club.

• Je représenterai la Chambre au Sommet national économique, qui se tiendra à Ottawa du 16 au 18 avril.

• Darren Praznik, le nouveau ministre responsable des services en français, sera l'orateur invité à notre diner-rencontre du 13 avril. Soulignons que les rencontres mensuelles se tiendront au Norwood jusqu'en juin.

Place Catherine pour les personnes retraitées autonomes

À quel style de vie rêvez-vous pour votre retraite?

Imaginez vous levez le matin à l'heure qui vous convient et avoir tous les déjeuners à votre disposition; pas besoin de les préparer ni de faire la vaisselle par la suite. Vous n'avez tout simplement qu'à planifier vos loisirs pour la journée: les inquiétudes ne font désormais plus partie de votre vie à Place Catherine.

Le propriétaire Serge Bibeau a pour but d'améliorer la qualité de la vie des personnes à la retraite: «Nous voyons un changement radical dès le premier mois où les résidents entrent à Place Catherine.



Même le propriétaire Serge Bibeau se joint aux parties de cartes!

«La raison en est bien simple: si une personne vit seule en appartement, elle n'a pas le goût de préparer un repas très élaboré, elle se contentera tout simplement d'une soupe, un sandwich, etc. et une malnutrition résulte d'une santé chancelante. Ici, les repas sont équilibrés, les menus très variés, une grande sélection de fruits, enfin tout ce dont ils ont besoin pour une saine alimentation.»

«Et, de continuer M. Bibeau, il en est de même pour leur vie sociale; la personne seule a pour seul recours la télévision, elle y passe en moyenne 8 à 9 heures par jour tandis qu'à Place Catherine elle n'a que l'embarras du choix des activités et elle ne se retrouve pas seule.»

«Il y a aussi l'inquiétude d'être seul si quelque chose devait arriver. À Place Catherine, nous avons un système d'appel d'urgence dans chaque appartement en plus d'un personnel 24 heures par jour; cela rassure le résidant ainsi que les membres de sa famille.»

En plus de ces services, il y a aussi le ménage de l'appartement qu'ils n'ont plus à se soucier. Place Catherine, c'est 100 personnes qui disent vouloir mieux vivre dès l'âge de 65 ans et profiter de bien belles années en santé.

Le Conseil de la coopération du Manitoba

Plusieurs hauts et quelques bas

Fondé en 1946, le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) a comme mission de voir à la promotion des principes coopératifs auprès des francophones du Manitoba.

De par les caisses populaires et les coopératives qui y sont affiliées, le CCM représente près de 40 000 membres.

Son rôle principal est le développement de divers dossiers, notamment le projet de Centrale des caisses à l'époque, indique Gary Tessier, et ceux de formation auprès de la jeunesse à l'heure actuelle.

L'organisme a toutefois connu des hauts et des bas depuis sa fondation, poursuit le directeur général nommé le 20 janvier dernier.

«Un temps, le CCM a été plutôt discret», précise celui qui était auparavant conseiller en développement coopératif au CCM depuis le 4 novembre 1991.

Heureusement, le dossier a été réactivé, selon lui, par Maurice Therrien, son prédécesseur au CCM et l'ex-directeur de la Fédération des caisses populaires, et certains autres individus.

Aujourd'hui, le CCM est surtout connu pour ses programmes d'intégration professionnelle et de coopération jeunesse. L'organisme est aussi largement responsable de la mise sur pied du bureau provincial de développement économique.



L'équipe du CCM: André Mireault (venu donner un coup de main pour l'assemblée annuelle), Dianne Dorge, Denis Rémillard et Gary Tessier. Absents: Roger Robidoux et Alain Mulaire.

Nécrologies

Soeur Theresa Demas, s.g.m.

Le 2 avril 1993 Soeur Theresa Demas remet son âme paisiblement à Dieu à la Maison provinciale des Soeurs Grises après une longue maladie. Elle avait 86 ans.

Theresa Demas est née à Redvers, Saskatchewan, le 21 juillet 1906. Ses parents Michael Demas et Mathilda Peters ont élevé une famille de onze enfants.

Elle entra au Noviciat des Soeurs Grises à Saint-Boniface, Manitoba, le 5 août 1932, prononçant ses voeux temporaires le 15 août 1935 et se consacrant totalement au Seigneur trois ans plus tard à la Maison Mère à Montréal. Soeur Theresa Demas était infirmière de profession, exerçant ses fonctions dans la Saskatchewan et le Manitoba. Elle servit les malades à Régina, à l'Hôpital Saint-Boniface, à l'Hospice Taché, à l'Hôpital Saint-Vital et à Sainte-Rose-du-Lac, Manitoba.

Soeur Demas a été reconnue comme une religieuse priante, une compagne gaie et aimable et une infirmière dévouée et compétente. L'ont précédée dans la mort ses parents, ses soeurs Kathleen, Angeline et Louise et ses six frères: Redmond, Leonce, Emery, Joseph, Erwin et Wilfred. Elle laisse dans le deuil sa soeur Dora Hartness de Manor, Saskatchewan, trois belles-soeurs Juliette Byriolsen de Saint-Claude, Manitoba, Adonie Demas d'Oxbow, Saskatchewan et Lily Demas de Brandon, Manitoba ainsi qu'un bon nombre de neveux et nièces.

Les prières ont eu lieu à la Maison provinciale des Soeurs Grises, au 151, rue Despins le 4 avril 1993 à 19 h. La messe des funérailles a été célébrée par l'abbé Léo Couture au même lieu le 5 avril 1993 à 10 h.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Desjardins.

La Division scolaire de la Rivière Seine n° 14

est à la recherche d'un(e)

Adjoint(e) - Éducation spéciale

Qualifications:

- Brevet d'enseignant ou brevet de spécialiste scolaire de la province du Manitoba.
- Certificat en éducation spéciale.
- Un diplôme en administration et en éducation spéciale. Baccalauréat en éducation, minimum.
- Expérience professionnelle dans les domaines de l'administration, de l'enseignement, de travail dans des programmes d'éducation spéciale, connaissance et compréhension des responsabilités des spécialistes scolaires.
- Capacité de communiquer dans les deux langues officielles.

Les personnes intéressées devraient soumettre leur candidature d'ici le **16 avril 1993** à:

M. Jean Suszko
Directeur général
Division scolaire de la Rivière Seine n° 14
C.P. 1146
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

Entrée en fonction: ***le 3 août 1993.***

IMI

est à la recherche de **responsables de traitement de commandes au téléphone** à temps partiel et temps plein pour jours, soirées et nuits.

Doit être bilingue, avoir min 30 mots/min. et être disponible les fins de semaine, 5,50 $/heure pour débuter.

Composez le 786-7630 entre 10 h et 16 h (jours de semaine) et demandez Sheldon.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Elles devront être adressées au gestionnaire de district, finances et administration, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée, n° de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

N° 797114 — TRANSPORT CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Aéroport international de Winnipeg
2000, avenue Wellington
Remise en état de l'avenue Sargent

Date limite : le jeudi 22 avril 1993

Dépôt: 100 $

On peut également consulter les documents de soumission au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Pour tout renseignement d'ordre technique, prière de communiquer avec Ron Payne, gestionnaire de projet, au (204) 983-4634.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, prière de composer le (204) 983-2372.

DIRECTIVES

Le chèque pour les plans et devis doit être libellé à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées, même la plus basse.

Canada



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. C.M.M.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 10 avril

7h00 Télé-M Jem
7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche
7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
7h50 CBWFT Touftoufs et Polluards
8h00 Télé-M Transformers
8h20 CBWFT Clyde
8h30 Télé-M Les tortues Ninja
8h50 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque
9h00 Télé-M Le club des branchés
9h15 CBWFT Vazimolo
9h30 Télé-M Le championnat des quilles
9h40 CBWFT Looping
10h00 CBWFT Tiny toons
10h15 TV-5 Alice
10h30 CBWFT Robin des bois junior
Télé-M Le journal de l'histoire
11h00 CBWFT La semaine à l'Assemblée nationale
Télé-M Cinémaximum: John & Yoko, une histoire d'amour
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT La famille Calinours
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Ciné-famille: Pompy, le Robot
TV-5 Celui qui chante
13h45 TV-5 Impressions d'extrême-océan
14h00 CBWFT L'univers des sports
Télé-M Miami
14h35 TV-5 Autovision
15h00 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Jeopardy
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ciné-extra: Deux super-flics
TV-5 Archéologie
17h30 CBWFT Scully rencontre
TV-5 Dossiers justice
18h00 CBWFT Juste pour rire
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné-extra: Oeil pour oeil
TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Sacrée soirée
21h00 Télé-M Top musique
21h30 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 CBWFT Télé-sélection: Les baleines du mois d'août
22h30 TV-5 Bon week-end
22h42 Télé-M Ciné-lune: Le syndrome chinois
23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
23h30 TV-5 Thalassa
0h30 TV-5 Sacrée soirée
2h00 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 11 avril

7h00 CBWFT Vazimolo
7h01 CBWFT La sagesse des Gnomes
7h25 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
7h30 Télé-M Le monde à venir
8h00 CBWFT Lucky Luke
Télé-M Vision mondiale
8h25 CBWFT Souris noire
8h45 CBWFT Manigances
9h00 Télé-M Sur la colline
9h15 CBWFT Parcelles de soleil
9h30 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à la basilique Saint-Pierre de Rome par le Pape Jean-Paul II.
Télé-M Sans détour
10h00 Télé-M On rénove
10h15 TV-5 Musique classique
10h30 Télé-M La santé au travail
11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: Bodo
11h05 CBWFT La semaine verte
11h15 TV-5 Télétourisme
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité
12h55 TV-5 Ex libris
13h00 CBWFT L'opium du peuple
Télé-M Cinémaximum: Le quatrième miracle
14h00 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
14h05 TV-5 Le monde est à vous
15h00 Télé-M Charivari élite
15h30 Télé-M La vie des gens riches et célèbres
15h35 TV-5 Tell quel
16h00 Télé-M Vins et fromages
TV-5 Journal télévisé belge
16h30 CBWFT Sur la trace des Émerillons
Télé-M L'événement
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 L'école des fans
17h10 CBWFT Découverte
17h30 Télé-M Cinéma du dimanche: Léonard 6
18h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La 350e symphonie juste pour rire
TV-5 7 sur 7
19h30 Télé-M L'arc-en-ciel des amours
20h00 TV-5 Frou-frou
20h30 CBWFT Les beaux dimanches: Roméro
21h00 Télé-M Tête à tête
TV-5 Jamais sans mon livre
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Ramdam
22h30 TV-5 Les dossiers de l'histoire
22h35 CBWFT Le dimanche
Télé-M Vision mondiale
23h00 TV-5 Journal télévisé belge
23h10 CBWFT Les nouvelles du sport
23h25 CBWFT Le clap
23h30 TV-5 7 sur 7
23h35 Télé-M Le monde à venir
23h50 CBWFT Ciné-club: Si le soleil ne revenait pas
0h30 TV-5 Frou-frou
1h30 TV-5 Ramdam
2h00 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé-M : 28/43** **TV-5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 12 avril

5h30 Télé-M Bugs Bunny
6h00 Télé-M Ciné-matin: Le tombeur de ces demoiselles
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h30 Télé-M Santa Barbara
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h30 CBWFT Les Moomins
Télé-M Cinéma d'après-midi: Tout n'est qu'illusion
TV-5 Défendez-vous
10h45 TV-5 L'école des fans
11h00 CBWFT Comme on est
11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Croisière surprise
13h00 TV-5 Sacrée soirée
13h30 CBWFT Vie de famille
14h30 CBWFT Mont-Royal
Télé-M À bien y penser
TV-5 La chance aux chansons
15h00 Télé-M Top modèles
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
Télé-M Jeopardy
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Virus
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Chop-suey
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Les piliers du rêve
18h30 CBWFT Marilyn
Télé-M Drôle de vidéo
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Sherlock Holmes
Télé-M L'or du temps
TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT Dallas
Télé-M Au nom du père et du fils
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h05 TV-5 Tell quel
21h25 CBWFT Le point
21h35 TV-5 Reportages
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Opération open
22h05 CBWFT Les nouvelles du sport
22h20 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
22h35 Télé-M Miami
22h50 CBWFT Second regard
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h50 CBWFT Cinéma: Le sixième jour
23h30 TV-5 Téléobjectif
0h30 TV-5 Bas les masques
1h35 TV-5 Tell quel
2h05 TV-5 Radio France internationale

Mardi 13 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h30 Télé-M Santa Barbara
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h30 CBWFT Gabby et les petits malins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Scully rencontre
11h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Les démons du midi
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 TV-5 Frou-frou
12h15 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
12h30 Télé-M Cinéma d'après-midi: Pulsions
13h00 TV-5 Bas les masques
14h05 TV-5 Tell quel
14h30 Télé-M À bien y penser
14h35 TV-5 La chance aux chansons
15h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT Alana ou le futur imparfait
Télé-M Claire Lamarche
15h35 TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Watatatow
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h45 TV-5 Défendez-vous
17h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 Télé-M Virus
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h45 CBWFT La cuisine au quotidien
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
Télé-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Sherlock Holmes
TV-5 Temps présent
20h00 CBWFT Les grands moments de la chanson française
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h25 CBWFT Le point
21h30 Télé-M Benny Hill
TV-5 À vos amours
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 TV-5 Intérieur nuit
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT Monstres et merveilles
22h55 Télé-M Mongrain de sel
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h20 CBWFT Cinéma: Deux inconnus dans une ville
23h30 TV-5 Temps présent
0h30 TV-5 Taratata
2h00 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 14 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h30 Télé-M Santa Barbara
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h30 CBWFT Gabby et les petits malins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud
11h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Harvey
13h00 TV-5 Taratata
13h30 CBWFT Le temps de vivre
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M À bien y penser
TV-5 La chance aux chansons
15h00 Télé-M Top modèles
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Livraison spéciale
Télé-M Jeopardy
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Virus
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
Télé-M Cinéma du mercredi: Les dents de la mer II
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Figures au soleil levant
TV-5 Grand écran
19h35 TV-5 Tell quel
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Le cercle de minuit
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad Lib
TV-5 Le divan
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Autant savoir
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Tête à tête
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT Ma maison
22h59 Télé-M Mongrain de sel
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h20 CBWFT Cinéma: La gitane
23h30 TV-5 Les jupons de la révolution
1h05 TV-5 Grand écran
1h40 TV-5 Tell quel
2h10 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 15 avril

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**

11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Grand écran**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: L'île du docteur Moreau**

12h35 TV-5 **Tell quel**

13h00 TV-5 **Le cercle de minuit**

13h30 CBWFT **Cinéma: Sous le signe de Monte Cristo**

14h00 TV-5 **Panorama**

14h30 Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h00 Télé-M **Top modèles**

15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h57 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **La montagne du Hollandais**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**

18h30 CBWFT **Marilyn**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Les francofolies de Montréal**
Télé-M **La trentaine**
TV-5 **Faut pas rêver**

20h00 CBWFT **Le feu et la glace**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**

20h30 CBWFT **Raison passion**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h40 TV-5 **Montagne**

22h50 CBWFT **Aux voleurs!**

22h55 Télé-M **Mongrain de sel**

23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: La mort en direct**

23h40 TV-5 **Faut pas rêver**

0h40 TV-5 **Envoyé spécial**

2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 16 avril

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre Santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

9h50 CBWFT **Oratorium**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**

11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **À vos amours**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Blow out**

12h40 TV-5 **Tell quel**

13h00 TV-5 **Envoyé spécial**

13h30 CBWFT **Cinéma: La brute**

14h30 Télé-M **Des mots pour le dire**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h00 Télé-M **Top modèles**

15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h57 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Oxygène**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Docteur Doogie**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**

18h10 CBWFT **Grandir au sud**

18h30 CBWFT **Les grands films: Monsieur Destin**
Télé-M **Perfecto**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 Télé-M **9-1-1...**
TV-5 **Au nom de la loi**

19h30 Télé-M **L'heure juste**

20h00 Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Bouillon de culture**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point médias**

21h30 TV-5 **Le théâtre de Sacha Guitry**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **L'aventure**

23h00 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: La robe de velours noir**

23h30 TV-5 **Au nom de la loi**

0h30 TV-5 **Bouillon de culture**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**



photo: Karine Beaudette

Une reconnaissance de la FPCP

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a souligné les efforts des parents et du personnel enseignant de l'école Saint-Joachim de La Broquerie pour faire de l'école un milieu de vie francophone. L'honneur est décerné annuellement à une école par province, une initiative de la Commission nationale des parents francophones (CNPF). Le directeur, Gilles Normandeau (à droite), attribue le succès de l'école à un effort continuel de la part du personnel: «On encourage le bon parler français, par exemple par des activités telles que Foule Faire et Surboum.

«On a un grand programme d'activités culturelles à l'école et les élèves sont encouragés à y participer: différents spectacles, du théâtre, la radio scolaire, etc. Les élèves sont très impliqués au niveau communautaire aussi, par exemple dans Bières et saynètes. L'école se veut aussi un centre pour la communauté et est ouvert à différentes activités communautaires.»

Le président du Comité de parents depuis trois ans, Gilbert Balcaen (à gauche), félicite parents et enseignants: «L'école a un très bon personnel qui met la langue française en valeur. Et les parents, on est des gros supporteurs de la gestion scolaire. «La transmission de la fierté de la langue et de la culture, ça commence à la maison. À La Broquerie, ça fonctionne assez bien. Des groupes de jeunes vont se parler en français entre eux.»

K.B.

Ciné-télé du 10 au 16 avril 1993

Samedi 10 avril

17h00 Télé-M **Deux super-flics**
It. 1977. Comédie policière de E.B. Clucher. Les aventures de deux malandrins devenus policiers par erreur.

19h00 Télé-M **Oeil pour oeil**
Am. 1983. Drame policier de S. Carver. Un ranger du Texas aux méthodes peu orthodoxes enquête sur le vol d'une importante quantité d'armes.

22h10 CBWFT **Les baleines du mois d'août**
É.-U. 1987. Drame psychologique de L. Anderson. Deux soeurs veuves et âgées passent l'été depuis de longues années dans une maison sur une île de la côte du Maine. Elles gardent la nostalgie des baleines qui, dans leur jeunesse, s'approchaient de la rive au mois d'août.

22h42 Télé-M **Le syndrome chinois**
Am. 1978. Drame social de J. Bridges. Une journaliste de télévision décèle une situation inquiétante dans une centrale électrique alimentée par l'énergie nucléaire.

Dimanche 11 avril

17h30 Télé-M **Léonard 6**
Am. 1987. Comédie policière de P. Weiland. Un ancien agent de la CIA reprend du service pour combattre une écologiste qui engage les animaux dans une lutte contre l'homme.

23h50 CBWFT **Si le soleil ne revenait pas**
Suisse-Fr. 1987. Drame de C. Goretta. En 1937, à Anzevui, un vieux rebouteux vaudois découvre dans ses livres mystérieux qu'une guerre va éclater et que le soleil disparaîtra.

Lundi 12 avril

23h50 CBWFT **Le sixième jour**
Égypte 1986. Drame de Y. Chahine. En Égypte, en 1947, une femme tente d'échapper à la peste qui frappe son village.

Mardi 13 avril

23h20 CBWFT **Deux inconnus dans une ville**
Ital. 1985. Comédie de A. Todini. Un homme sort de prison et cherche à éviter son vieux complice dont les plans mirobolants l'ont toujours mis dans le pétrin.

Mercredi 14 avril

18h30 Télé-M **Les dents de la mer II**
Am. 1978. Drame de J. Szwarc. Un requin fait des ravages dans les eaux avoisinant une station balnéaire.

23h20 CBWFT **La gitane**
Fr. 1986. Comédie de P. de Broca. Une impertinente gitane entraîne un banquier dans diverses situations embarrassantes.

Jeudi 15 avril

23h20 CBWFT **La mort en direct**
Fr.-All. 1979. Drame de science-fiction de B. Tavernier. Un réseau de télévision offre aux spectateurs le privilège d'assister aux derniers jours d'une malade incurable.

Vendredi 16 avril

18h30 CBWFT **Monsieur Destin**
É.-U. 1990. Comédie dramatique de J. Orr. Employé dans une fabrique d'instruments sportifs, un jeune cadre de 35 ans regrette diverses circonstances de sa vie et rêve du succès qui aurait été le sien s'il avait su frapper la balle lors d'un match fatidique de baseball vingt ans auparavant.

23h20 CBWFT **La robe de velours noir**
Brit. 1991. Drame de N. Stone. Après la mort de son mari, une femme s'engage comme gouvernante dans une grande maison.

Mots Croisés

GRILLE N° 10

par Philippe Le Quéré

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B				■				
C			■			■		
D		■					■	
E			■			■		
F					■			
G								

Horizontalement:

A. Capitale manitobaine.
B. Colère – Encaustique.
C. Notre Seigneur – La moitié de loto – Sûreté Nationale.
D. Conjonction.
E. Kilogramme – Règle – Démonstratif.
F. Unité de mesure de puissance – Au-dessus de l'oeil.
G. Ceux de qui l'on descend.

Verticalement:

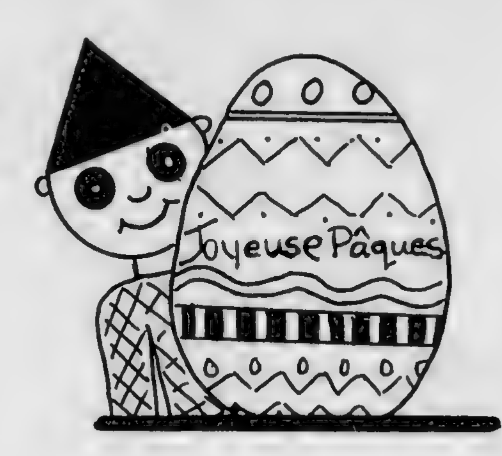
1. Club communautaire de Winnipeg, MB.
2. Revenu Canada chez les américains – Dialecte chinois.
3. Négation – Technétium.
4. Poisson d'eau douce.
5. Image sainte.
6. Lettre grecque ou symbole mathématique – Chrome.
7. Légumineuses – Compagnie.
8. Hommes de la cour.

Réponses grille n° 9

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	o	a	k	v	i	l	l	e
B	n	e	o	■	v	o	i	r
C	t	u	■	c	r	■	t	a
D	a	■	u	r	e	e	■	f
E	r	u	■	u	s	■	a	l
F	i	n	n	e	■	o	i	e
G	o	e	i	l	l	e	r	e

La page de BICOLO

C'est à quelqu'un ça?





Jésus a-t-il vraiment été enterré?

Oui, Jésus comme n'importe qui a été enterré. Deux amis ont pris soin de son corps après sa mort.

Selon la coutume juive, ils ont enveloppé son corps avec des linges propres et des épices. Joseph, son ami, déposa le corps de Jésus dans un tombeau neuf.

Dans le pays de Jésus, les tombeaux sont creusés dans le rocher et fermés avec une grosse pierre que l'on roule devant.



Que s'est-il passé?

Le vendredi après sa mort, Jésus avait été déposé dans un tombeau. Le dimanche matin, Marie et Marie-Madeleine allèrent visiter le tombeau de Jésus. À l'entrée du tombeau, elles virent un Ange du Seigneur qui leur dit: «Jésus est ressuscité, Jésus est vivant! Allez vite dire à ses amis qu'il est ressuscité, qu'ils le verront en Galilée.»

Les femmes, pleines de joie, coururent porter la bonne nouvelle de Jésus ressuscité aux ami.e.s de Jésus. Et voici que Jésus vint les rencontrer en chemin.

D'après Mattieu 28, 1-10

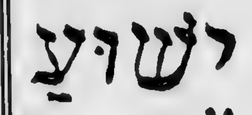


Que signifie le cierge pascal?

Dans la nuit de Pâques, les chrétiens allument une grosse chandelle qui signifie que Jésus, ressuscité, est la lumière pour le monde entier, du début à la fin des temps.

Pour symboliser cela, on dessine la première lettre (alpha) et la dernière lettre (omega) de l'alphabet grec. De A à Z.

On retrouve aussi la croix et l'année. Ce cierge (autre mot qui veut dire chandelle) illumine aussi chaque baptême et chaque enterrement.



En hébreu, Jésus se dit "Yeshoua" et son nom signifie «Dieu sauve». C'est ce que Jésus a fait pour nous la journée de Pâques.







ALLELUIA





COUPON DE PARTICIPATION

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

N° de membre: ____________ Âge: ______

C'est le printemps mes ami.e.s! Mon concours du printemps est arrivé.

Dans l'histoire de «La belle et la bête», Belle voit des choses dans un miroir magique.

En te servant du miroir, dessine ce que tu y vois et envoie-le moi AVANT LE 23 AVRIL avec le coupon de participation.

Bonne chance!

D'où vient le lapin de Pâques?

En certaines parties de l'Allemagne, on retrouve des lapins surtout au temps de Pâques.

D'après la légende, un mystérieux lapin blanc pond les oeufs de Pâques en secret au clair de lune.

Beaucoup d'enfants rêvent de le voir faire mais personne ne l'a vu jusqu'à date.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ____________ Âge: ______

RIVIÈRE-SEINE

Les taxes scolaires augmenteront de 4,2 %

Quand les commissaires de la Seine ont adopté le budget 1993-1994 le 23 mars, ils ont approuvé une hausse de 1,7 % des dépenses et de 1,1 % des revenus, occasionnant un retrait de 161 000 $ de la réserve générale.

Ce qui n'empêchera pas une hausse des taxes jusqu'au maximum permis par le ministère de l'Éducation pour la Division scolaire, soit de 4,2%, selon le secrétaire-trésorier André Chaput.

Comme l'année financière de la Division et celle des municipalités ne concordent pas, l'effet réel sur les taxes de 1993 est une hausse de 9,7 % pour les contribuables de la Seine.

Comme la province a décidé de couper les services de cliniciens affectés à l'éducation spéciale, la Division devra débourser 546 000 $ additionnels pour maintenir ces services avec cinq nouveaux employés.

La Division a dû faire des coupures de postes, selon André Chaput: (l'équivalent de) 13 profs, dont deux conseillers pédagogiques, ont été coupés, ce qui, avec l'embauche de cinq cliniciens, résulte en une perte nette de sept ou huit emplois.

Le secrétaire-trésorier ajoute que l'administration de 70 % des octrois de français (FL1 et FL2) a été confiée directement aux directeurs d'école, qui pourront embaucher ou non des enseignants additionnels.

Par ailleurs, la Seine a obtenu du ministère l'autorisation de procéder avec une rallonge et des rénovations au laboratoire des arts industriels à l'école d'immersion de Sainte-Anne-des-Chênes. Les travaux auront lieu dès 1993.

Quant aux bureaux divisionnaires que la Seine voudrait construire à Lorette, rien n'a été changé. La Division attend les plans et devis commandés aux architectes.

J.-P. D.

La chronique religieuse †

La vie consacrée et sa mission dans le monde

Le pape Jean-Paul II a approuvé le choix des délégués de la Conférence épiscopale canadienne au prochain Synode des évêques qui aura lieu à Rome à l'automne 1994.

Représenteront la CECC, Mgr Maurice Couture, archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne, Mgr Francis Spence, archevêque de Kingston, Mgr James MacDonald, archevêque de St. John's, T.-N., et Mgr Jacques Berthelet, évêque auxiliaire à Saint-Jean-Longueuil.

Les noms des deux évêques substituts ont également reçu l'approbation du Saint-Père. Il s'agit de Mgr Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, et de Mgr Peter Novecoski, abbé ordinaire de St. Peter's, en Saskatchewan.

Tous ces évêques ont été élus par scrutin secret à la dernière assemblée plénière de l'épiscopat canadien, en août 1992.

Mais d'après le règlement du synode épiscopal, leurs noms devaient d'abord être approuvés par le Saint-Siège avant d'être rendus publics.

Le Synode de 1994 portera sur «La vie consacrée et sa mission dans l'Église et dans le monde». Pour le pape Jean-Paul II, ce sera l'occasion de faire le point sur le dossier de la vie consacrée au sein de l'Église universelle et ce, après avoir entendu, les évêques délégués de toutes les parties du monde.

Par ailleurs, la Conférence des évêques catholiques du Canada a mis sur pied un Comité de préparation au Synode afin d'en stimuler l'animation ici même au Canada.

En font partie les quatre évêques délégués, les deux évêques substituts de même que Mgr James Weisgerber, secrétaire général anglophone de la CECC.

En vue d'une collaboration adéquate avec les divers milieux de la vie consacrée, les évêques du Comité dès les débuts, se sont adjoint quatre collaboratrices spéciales.

Ce sont soeur Rita Gagné, o.s.u. et Sr Veronica O'Reilly, c.s.j. de la Conférence religieuse canadienne, Sr Jeannine Sauriol, o.c.d. de l'Union canadienne des religieuses contemplatives et Mme Denise Desrochers de la Conférence canadienne des Instituts séculiers et des Associations de vie consacrée séculière.

En temps et lieu, les évêques du Comité feront également appel à quelques autres personnes-ressources afin de les aider sur des aspects particuliers de leur travail, notamment la recherche et la rédaction de leurs interventions au Synode.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

IMPÔT, IMPÔT: rempli à votre domicile en ville si vous le désirez. Coût: 15 $ ou plus. Composez le 237–5326.
899-

HOMME À TOUT FAIRE: menuiserie, peinture, électricité, plomberie et entretien général. Inscrit au bureau d'opportunité des aînés. Composez le 233–3753.
903-

HOMME À TOUT FAIRE: menuiserie, peinture, lavage de murs et vitres, entretien gazon. Pour de plus amples renseignements composez le 237–4383.
917-

THÉ PRINTANIER à La Salle. Dimanche le 18 avril de 14 h à 16 h, au Centre communautaire. Pâtisseries, tirages, artisanats, etc.
926-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. H.M.M.
933-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. N.L.
934-

FEMME DE MÉNAGE: de préférence, pour personne âgée. Région Saint-Boniface et Norwood. 237–1261.
943-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. S.P.
944-

Recherche

PARC WINDSOR: Garde d'enfants à domicile, mère/enseignante: 254–5312.
920-

À vendre

À VENDRE: (1) St-Vital, maison genre bungalow, très propre, sous-sol à la grandeur, garage, lot 60' x 113', demande 74 900 $. (2) St-Pierre, maison, 3 chambres à coucher, 1 135 pi², garage, grand lot. Seulement 36 900 $. (3) St-Pierre, maison de 12 ans, 3 chambres à coucher, 1 160 pi², garage double, 82 000 $. (4) St-Malo. Propriété boisée de 40 acres bordant la rivière, bungalow de 1 290 pi², garage, étable, remise à machines agricoles, bonne eau potable. Demande 89 900 $. (5) St-Pierre, bungalow de 1 000 pi², 3 chambres à coucher, garage, grand lot, seulement 34 900 $. Composez le 257–9692 ou le 1–433–7192. Demandez Lucien Croteau ou Gilbert St-Amant, NRS Block Bros. Realty.
923-

À VENDRE: une maison avec garage, 2 chambres à coucher, sous-sol fini avec une chambre et douche, air climatisé. Lot 76 x 286 à Sainte-Anne, MB. Composez le 235–1491.
935-

À VENDRE: Matelas-sommier IKEA neuf (même pas déballé), taille Queen (62 3/4" x 78 1/2"). Support ferme. Vient avec quatre pieds pour former un lit. Prix: 550 $. Appeler Laurent au 237–4823 ou au 235–0248.
938-

VENTE PRIVÉE: rue Jeanne d'Arc, 3 chambres à coucher (une au sous-sol) 233–3843, pas d'agents.
940-

À VENDRE: 1982 Pontiac J2000 – 4 vitesses, 125 000 km, 4 portes, radio AM-FM, cassette, 4 cyclindres. Composez le 256–2366.
942-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
282-

À LOUER: 1er mai, 573, rue Des Meurons. App 1 800 pi², 3 chambres à coucher, 1 1/2 salles de bain, salle d'entrepôt, laveuse, sécheuse, tapis, balcon 600 pi². Eau, chauffage, air climatisé inclus. 850 $/mois. Peut être partagé en 3. Composez le 269–1178 ou le 235–1150.
909-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, stationnement. Disponible le 1er mai au 465, Aulneau. Laveuse et sécheuse disponible. Téléphone: 233–7652 ou 233–2520.
913-

À LOUER: St-Boniface, 505, rue Ritchot, app. d'une chambre à coucher, air climatisé, sécurité, 422 $ par mois. Libre le 1er mai. Composez le 233–0961.
929-

À LOUER: petit app. moderne avec balcon disponible le 1er mai. 390 $ + électricité. Composez le 233–2072.
930-

À LOUER: logement au 415, rue St-Jean-Baptiste. Juillet, 3 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, air climatisé, électricité et chauffage inclus. 648 $/mois. 237–1998 soir / 833–6500 jour.
931-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, av. de la Cathédrale, services inclus. Libre le 1er avril. 350 $/mois. Composez le 233–6091.
932-

À LOUER: au 502, St-Jean-Baptiste, 1 ch. à coucher, tranquille, propre, tapis, beacoup de bois, 375 $. 253–8555.
936-

À LOUER: On est à la recherche d'une personne tranquille pour partager app. de 3 chambres à coucher. 215 $. Stationnement, laveuse et sécheuse inclus. Rue de la Morénie. Composez le 231–0579 en soirée.
937-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher. 245, boul. Provencher. Irène - concierge. Sonnez au 29 ou composez le 233–0198.
939-

À LOUER: 1er mai, rue De la Morénie. Petit app. de 2 chambres à coucher au sous-sol. Poêle, réfrigérateur, eau, chauffage, électricité, câble et stationnement. Laveuse et sécheuse disponibles. Pas d'animaux. Près du Collège. 375 $. Composez le 253–1183.
941-

À LOUER: à Norwood, app. 2 chambres à coucher, entrée privée, balcon, air climatisé, près 2 autobus, 400 $ par mois, libre le 1er mai, stationnement, laveuse et sécheuse. 231–0185.
945-

La Division scolaire de la Rivière Seine n° 14

Orthophonistes

La Division scolaire de la Rivière Seine n° 14 invite les personnes intéressées à poser leur candidature aux postes d'orthophonistes. Une convention collective est en place et est mise en vigueur en fonction des classifications d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

Les titulaires devront travailler en consultation et en collaboration avec les autres professionnels scolaires, posséder l'habileté de présenter des recyclages et des ateliers et posséder les connaissances nécessaires pour dépister et traiter les problèmes de communication chez la population d'âge scolaire. Ces postes exigent des déplacements. Un appui au niveau de la supervision est offert.

Les candidat(e)s retenu(e)s posséderont un diplôme de deuxième cycle (maîtrise) dans un programme reconnu et seront éligibles pour la certification par l'Association manitobaine des orthophonistes. Une étude du dossier judiciaire des candidat(e)s pourrait être entreprise durant le processus de sélection.

Les titulaires entreront en fonctions au début de l'année scolaire 1993–94.

Prière de faire parvenir votre demande d'emploi, avec trois références, d'ici le **23 avril 1993** à:

M. Jean Suszko
Directeur général
Division scolaire de la Rivière Seine n° 14
C.P. 1146
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

QUIZ

Recevrez-vous à Pâques?



QUESTIONS

1. Dans quel ordre doit-on servir les plats lors d'un repas?

2. Comment dresser un couvert lors d'un repas informel?

3. Comment manger sa soupe poliment?

4. Peut-on couper la laitue avec son couteau?

5. Comment manger poliment une banane, un avocat ou un kiwi?

6. Oui ou non, est-il permis de manger la pizza avec les doigts?

7. Que signifie manger à l'américaine ou à l'occidentale?

8. Un toast se porte-t-il avant ou après le repas?

RÉPONSES

1. L'ordre de présentation des plats devrait être le suivant si on veut respecter l'étiquette: plat d'huîtres, crevettes ou poissons, soupe, viande (mets principal), salade, desserts. Les couverts à dessert (assiette, cuillère et fourchette) sont apportés au moment du dessert. Un repas familial ou informel ne comporte pas nécessairement tous ces plats.

2. La règle à suivre est la suivante: On commence par l'extérieur selon l'ordre de présentation des plats. Pour un repas comprenant soupe, mets de viande et salade, on dressera la table ainsi: serviette, fourchette à dîner, fourchette à salade, assiette, couteau à salade, couteau à dîner, cuillère à soupe. L'assiette à pain est placée à gauche, le couteau à pain déposé dessus. Les verres à vin rouge et blanc ainsi que le verre à eau sont à la droite et forment un triangle.

3. Le mouvement de la cuillère dans le bol à soupe part de soi et va en s'éloignant, et non l'inverse. À la fin, on peut pencher le bol, mais vers l'extérieur. Il est très impoli d'émietter des craquelins dans la soupe. Avis aux intéressés!

4. Il a longtemnps été impossible de couper la laitue servie en salade à l'aide du couteau; il fallait donc trouver un moyen de s'enfourner poliment et proprement dans la bouche des feuilles trop grandes. Mais selon Marguerite du Coffre, experte en la matière, on peut maintenant couper des feuilles trop grandes «sans faire un esclandre». Ouf!

5. L'avocat se mange à la cuillère s'il est coupé en deux, et avec une fourchette s'il est servi coupé en petits morceaux. S'il est servi farci, on mange la farce à la fourchette et la chair à la cuillère. Le kiwi se mange à la cuillère s'il est coupé en deux. La poire, la pêche et l'abricot se mangent comme une pomme; mais il serait très impoli de manger la banane comme un vulgaire singe... sauf si on est un petit enfant. Il faut plutôt l'éplucher et la couper en morceaux que l'on mange un à un, à la fourchette.

6. Oui!

7. Manger à l'américaine, c'est tenir la fourchette dans la main gauche et le couteau dans la main droite pour couper la viande, puis déposer le couteau, mettre la fourchette dans la main droite et piquer la nourriture. Avec la manière européenne, de plus en plus répandue, la fourchette est toujours dans la main gauche et le couteau dans la droite.

8. Les deux.

Sylviane LANTHIER

Source: Le livre de l'étiquette, Marguerite du Coffre, éd. de l'Homme. Disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

RECETTES

Filets de vivaneau



Accueillez le printemps en servant à vos convives des dîners au goût frais et présentés agréablement. Offrez-leur des filets de vivaneau légèrement grillés, nappés d'une riche sauce à l'oignon vert.

Pour les accompagner, préparez un plat de légumes au romarin et à la moutarde forte délicatement assaisonnés.

Filets de vivaneau avec sauce à l'oignon vert

1 boîte (10 oz/284 mL) de crème de céleri
1/2 tasse (125 mL) de lait
1/3 tasse (75 mL) de vin blanc
1/2 tasse (125 mL) d'oignon vert haché
2 c. à soupe (25 mL) de jus de citron
2 c. à thé (10 mL) de beurre ou de margarine
2 c. à thé (10 mL) de farine
2 lb (1 kg) de filets de vivaneau, grillés
brins d'aneth pour garnir (facultatif)

Préparation de la sauce: Dans une casserole de 2 pintes (2 L), faire chauffer soupe, lait et vin à feu moyen; mélanger à fond. Ajouter l'oignon vert; faire mijoter 1 minute.

À l'aide d'un batteur ou d'un robot culinaire, transformer en purée le mélange à base de soupe jusqu'à ce qu'il soit lisse; ajouter le jus de citron en tournant.

Faire fondre le beurre dans une casserole; y incorporer la farine. Ajouter graduellement la sauce. Faire chauffer, en tournant de temps en temps. Couler dans un tamis fin.

Dans chaque assiette, déposer 1/4 de tasse (50 mL) de sauce; recouvrir de poisson. Garnir avec de l'aneth.

Pour 8 personnes.

Légumes au romarin et à la moutarde forte

1 boîte (10 oz/284 mL) de bouillon de poulet condensé
1 c. à soupe (15 mL) de beurre ou de margarine
1 c. à thé (5 mL) de moutarde, style Dijon
Pincée de feuilles de romarin séchées, broyées
Pincée de poivre
2 carottes moyennes, coupées en diagonale
4 tasses (1 L) de bouquets de brocoli
1 poivron jaune ou rouge moyen coupé en morceaux de 1 po (2,5 cm)

Combiner les 5 premiers ingrédients dans une poêle de 10 po (25 cm); faire bouillir 5 minutes; baisser le feu.

Ajouter les carottes et le brocoli. Couvrir; laisser mijoter 10 minutes. Ajouter le poivron jaune ou rouge. Couvrir; laisser mijoter 3 minutes ou plus jusqu'à ce que les légumes soient croustillants.

Pour 8 personnes.

LORETTE

Jay's Video victime de vol

La GRC de Saint-Pierre-Jolys n'a encore trouvé aucun suspect dans l'affaire d'un vol à main armée survenu le mardi 16 mars au comptoir de Jay's Video de Lorette.

On rapporte qu'un homme portant un passe-montagne est entré dans l'établissement peu avant 10 h, armé d'un couteau.

Le commis Danny Silvaggio était le seul employé sur les lieux, le bandit ayant attendu que les clients se dispersent avant d'entrer et de demander qu'on vide la caisse.

Il s'est ensuite enfui avec le contenu de la caisse, dont l'évaluation, selon les propriétaires Marcel et Jeannette Simard, n'a pas encore été terminée.

J.-P. D.

PROVINCE

Une soirée de ressourcement

Le comité de la Relance du couple invite toutes les personnes intéressées à leur croissance à une soirée de ressourcement le 16 avril à 20 h au 261, rue Des Meurons.

Le sujet discuté sera «la famille reconstituée». Pour de plus amples renseignements, appelez Suzanne au 422-8043.

Y.C.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT


256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone:
360, rue Main — 957-0050
Winnipeg (Man.) — Télécopieur:
R3C 4G1 — 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

BRUNET
Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre, Edmond Timmerman et Jeannette Filion-Rosset
- *Thérapie individuelle, couple et familles*
- *sessions de groupe*
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés — André G. Couture, c.a.; Raymond A. Cadieux, c.a.; Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil — Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal — Donald H. Smith, c.a.
Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...
BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

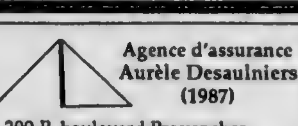
WINNIPEG: (204) 233–8593 FAX: (204) 237–0134

BRANDON	KENORA	PORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434


Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
[illegible]
AUTOPAC - [illegible]
[illegible]

FINANCES

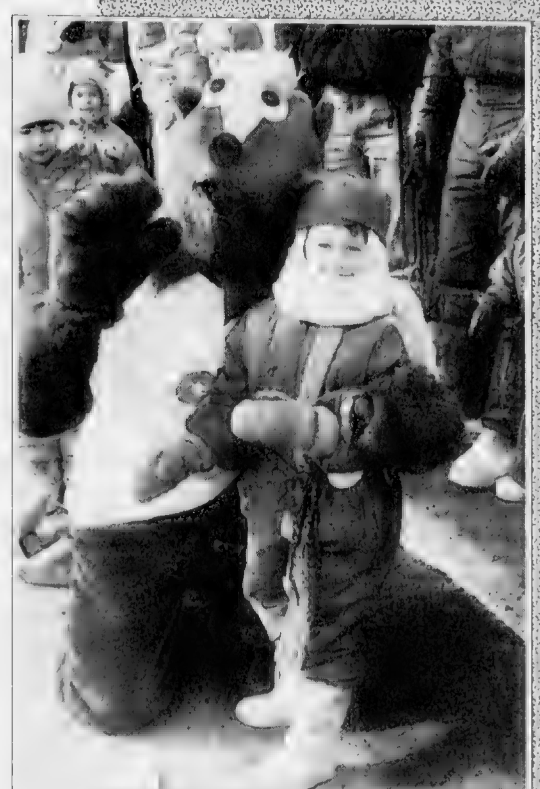

196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*


MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878–2472

RAPPORT ANNUEL 1992







INC.

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE DES FRANCOPHONES DU MANITOBA



MOT DU PRÉSIDENT

Jean-Marie Taillefer

À la veille de sa vingtième année, Francofonds a de quoi être fier! D'abord le fonds de capital s'élève présentement à 1 260 000$. Le nombre de donateurs a augmenté de 19 % et se situe à 1 187 en 1992. Le montant de dons recueillis est passé de 73 000$ à 88 000$, représentant une augmentation de 20 %. Le système autochèque comprend maintenant 385 membres. Un total de 937 000$ a été remis en subventions et bourses d'étude à la communauté franco-manitobaine depuis 1973. Voilà toute une série de chiffres qui témoignent de la vitalité de Francofonds.

Le premier million $ est toujours le plus difficile à recueillir. À mesure que les gens prennent conscience de la force communautaire que représente Francofonds, la cueillette de fonds se fait de plus en plus facilement. Pourrait-on espérer atteindre le cinq millions $ d'ici dix ans? Pourquoi pas?!

Francofonds n'existerait pas sans ses nombreux bénévoles et donateurs, que je remercie sincèrement. C'est vraiment toute une communauté qui les remercie! Je voudrais aussi souligner le travail exceptionnel de la présidente honorifique Mme Marcelle Forest, qui s'est dévouée coeur et âme pour le succès de la campagne de prélèvement de fonds de Francofonds.

Je vous invite donc à savourer les prochaines pages qui sauront sans aucun doute vous convaincre de l'impact important de Francofonds dans la communauté Franco-Manitobaine.

Étant donné que je termine mon mandat cette année, je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'administration ainsi que le personnel de Francofonds pour leur aimable collaboration, ce qui a fait de mon travail avec Francofonds une expérience bien plaisante.



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Michelle Smith

L'année 1992 a vu la naissance de deux nouvelles initiatives de prélèvement de fonds à Francofonds: un dépliant qui traite uniquement des dons par testaments et par assurance vie, et le programme de "Fonds de famille". Le Fonds de famille se veut une façon privilégiée de reconnaître la contribution de nos familles franco-manitobaines à la vie en français au Manitoba. Pendant l'année 1993 les donateurs auront le droit d'utiliser jusqu'à 5 000$ de leurs dons antérieurs pour établir un fonds de famille.

Cette année a aussi été marquée par des diminutions successives des taux d'intérêt. L'impact sur Francofonds a été important puisque nous vivons des intérêts que génère le fonds de capital. Le revenu a donc chuté de 8 %. Dans le but de demeurer efficace, nous avons réduit les frais d'opération de 10 %. Le montant distribué en subventions a cependant été réduit de 3 % seulement. En ces temps difficiles, nous tenons à ne pas réduire d'une façon importante le montant d'argent distribué en subventions à la communauté franco-manitobaine.

C'est aussi en 1992 qu'est née l'Association nationale des fondations communautaires dont Francofonds est membre. Cette association s'avère déjà une source importante d'appui et d'information pour Francofonds.

En terminant, je désire remercier sincèrement tous les membres du Conseil d'administration de Francofonds qui continuent à assurer longue vie à Francofonds en y donnant de leur temps précieux.

En novembre 1992, 70 000$ ont été accordés en subventions et en bourses d'études à 82 groupes et 31 personnes.



DISTRIBUTION GLOBALE 1973-1992

Depuis 1973, tout près de 937 000 $ ont été distribués aux organismes et étudiant·e·s franco-manitobain·e·s

Bourses d'études	156 900 $
Mouvement scouts et guides	56 700 $
Groupes pré-scolaires	34 885 $
Groupes culturels	[illegible]
Groupes jeunesse	90 310 $
Services de soutien à la famille	126 950 $
Publications et journaux	181 850 $
Groupes de patrimoine	72 350 $
Services paroissiaux	18 500 $
Comités de parents	17 165 $
Autres	8 550 $
TOTAL	936 135 $



FRANCOFOND$

14e DISTRIBUTION ANNUELLE DES SUBVENTIONS 1992



GROUPES PRESCOLAIRES (5 800$)
Mini franco-fun de: St-Vital 250$; Lorette 250$; Parc Windsor 250$; St-Jean-Baptiste 200$; St-Boniface 200$; St-Norbert 250$; Notre-Dame de-Lourdes 250$; La Broquerie 250$; Sacré-Coeur 150$; Mini maternelle Parc Windsor 200$; Mini Montagnards St-Léon 400$; La Petite Ecole St-Boniface 250$; Le P"Tit Bonheur St-Boniface 500$; Tournesols St-Vital 250$; Garderie Jolys St-Pierre 250$; Les Boutons d'Or Ile-des-Chênes 250$; Prématernelle Somerset 250$; Garderie francophone Parc Windsor 400$; Jardin 4 ans St-Boniface 200$; Fédération prov.des comites de parents 800$

SCOUTS ET GUIDES (2 700$)
Scouts du Canada 1 000$; Guides du Canada 1 000$; Scouts/guides St-Norbert 400$; Assoc. Scouts/guides St-Vital 300$.

JEUNESSE (10 550$)
Centre de ressources éducatives à l'enfance St-Boniface 800$; Club de Bicolo 1 400$; A.E.C.U.S.B. 400$; Comité organisateur des jeux olympiques 800$; A.C.F.A.S. 300$; Parlement Jeunesse 500$; Festival des Vidéastes du Man. 750 $; Conseil d'étudiants Pointe-des-Chenes 400$; Conseil jeunesse provincial 3 700$; Cercle Molière 1 500$.

SERVICE DE SOUTIEN A LA FAMILLE (12 300$)
Maison Jeanne-Elizabeth 3 000$; Centres Alpha St-Boniface et St-Malo 1 000$; Service de conseiller 3 000$; La Relance du couple 1 000$; Ligue feminine catholique 500$; Pluri-elles 500$; Communaute [illegible] 300$; Reseau 3 000$

COMITES DE PARENTS (1 400$)
Comite de parents de St-Leon 300$; Ste-Agathe 300$; St-Jean-Baptiste 500$; Ecole Lavallée 100$; Collège Louis-Riel 200$

PATRIMOINE (2 000$)

BOURSE LOUIS RIEL - Musee St-Boniface [illegible]; Societes historiques de St-Leon 200$ et de St-Boniface 800$; Musee St-Pierre 200$

PUBLICATIONS ET JOURNAUX (5 050$)
Editions du blé 600$; Echo Notre-Dame 350$; Petit Courrier Ste-Anne 350$; Le Montagnard 350$; Le Papier de Chez Nous 350$; Presse-Ouest 2 250$; [illegible] 800$

CULTURE (11 050$)
CKXL 4 000$; Comité paroissial Otterburne 300$; C.C.F.M. 1 000$; Chorale des intrépides 400$; Ligue d'impro du Man. 1 000$; Société des communications du Man. 1 000$; Comités culturels de Somerset 300$ et de La Broquerie 1 000$; S.F.M. 300$; Le 100 Nons 1 000$; Cercle Molière 1 000$; Alliance chorale 800$; Centre culturel Ste-Anne 500$; Comités culturels de Lorette 500$, de St-Claude 300$ et de St-Jean-Baptiste 350$; Salon du livre 500$

AINES
Foyer Valade 500$; Jeunes de coeur-Centre Tâché 500$; Chorale des aines 150$

BOURSE ROLAND-COUTURE
Patrick Rey 1 000$

BOURSE EN COMMUNICATION
Nicole Belisle 500$

BOURSES EN ART
Rachel Therrien 200$
Nathalie Jamault 500$
Guylaine Ruest 500$
Christian Molgat 500$
Joel Bergeron 500$

BOURSES EN ADMINISTRATION
Charles André 500$
Chantal Sabourin 500$
Isaac Kayonga 500$
Robert Lajoie 500$

BOURSES EN DROIT
Mimi Lepage 500$
Donald Legal 500$
Melinda Murray 500$
Michel Gagne 500$

BOURSE EN MEDECINE
Michel Toupin 500$

BOURSE EN SCIENCE
Lucille Vernier 500$

AUTRES BOURSES D'ETUDES
Guy Jubinville 500$
Gilberte Proteau 500$
Suzanne Rajotte 500$
Stephane Chartier 500$
Michel Vernier 500$
Renee Lavergne 300$
Suzanne Robert 200$
Marc Molgat 500$

AUTRES BOURSES
Annette Tercha 300$
[illegible]



ETATS FINANCIERS 1992

Bilan au 31 décembre 1992

ACTIF	1992	1991
Actif à court terme		
Encaisse	2 588 $	10 715 $
Placements	1 250 505	1 149 167
Comptes à recevoir	190	214
Intérêts courus	38 818	42 326
	1 292 101	1 202 422
Autre actif		
Mobilier	3 751	2 332
Moins: Amortissement accumulé	(1 838)	(1 491)
	1 913	841
	1 294 014	1 203 263
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes à payer	4 431	7 272
Subventions à payer	28 800	[illegible]
	33 231	36 471
Fonds de capital		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
	1 294 014	1 203 263

Etat des revenus et dépenses exercice terminé le 31 décembre 1992

REVENUS	1992	1991
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
DEPENSES OPERATIONNELLES		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
SUBVENTIONS	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
REVENUS CAPITAL		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		
[illegible]		[illegible]
	[illegible]	[illegible]
BENEFICE NET	[illegible]	[illegible]

[illegible]

LES FONDS DE FAMILLE

Un fonds de famille rend hommage aux familles et aux individus qui ont contribué au développement de la vie en français au Manitoba

Francofonds remercie les familles suivantes d'avoir mis sur pied un fonds :

CATEGORIE 5 000$ à 10 000$

Le Fonds Adelaide et Edouard Taillefer
Le Fonds Denise et Alfred Monnin
Le Fonds Roger Smith
Le Fonds Gabriel et Marcelle (Bérubé) Forest
Le Fonds Albert et Solange Vielfaure

CATEGORIE 10 000$ ET PLUS

Le Fonds André Martin

MERCI AUX DONATEURS ET DONATRICES DE 1992

[illegible]

AUBIGNY
[illegible]

BRANDON
[illegible]

DUGALD
[illegible]

ILE-DES-CHÊNES
[illegible]

LA BROQUERIE
[illegible]

Fournier, Noel
[illegible]
Gagnon, Oscar
[illegible]

LA SALLE
[illegible]

LAURIER
[illegible]
Molgat, Hervé
Pelletier, Ovide (AC)
[illegible]

LETELLIER
[illegible]

LORETTE
[illegible]

[illegible]
Smith, Michelle (AC)
Valcourt, Evelyn

NOTRE-DAME-DE-LOURDES
[illegible]

OTTERBURNE
[illegible]

RICHER
[illegible]

SOMERSET
[illegible]

[illegible]

SAINTE-AGATHE
Barnabé, [illegible]
[illegible]

SAINT-ADOLPHE
[illegible]

SAINTE-ANNE
[illegible]

MERCI AUX DONATEURS ET DONATRICES DE 1992

Freynet, Gérard (AC)
Freynet, Yvonne
Freynet, Michelle (AC)
Girardin, Brunel et Marie Rose
Grégoire, Aurore
Guenette, Armand
Gauthon, Thérèse
Hébert, Thérèse
Jolicoeur, Lorraine
Labonville, Corinne
La Congrégation des Pères St-Rédempteur
Lafleche, Raymond et France (AC)
Lafrenière, Dr Robert
La Fondation Mon[illegible]
Lafond, Ernest et Claire
Leclerc, Armand et [illegible]
Légal, Gilbert (AC)
Légal, Joséphine
Légal, Roger et [illegible]
[illegible]

SAINT-CLAUDE
[illegible]

SAINT-GEORGES
[illegible]

SAINT-JEAN-BAPTISTE
Aubin, Jude
Ayotte, Gilbert et Jeannine
Bari, Alice
Bari, Pierre
Barnabé, Gérard et Rachel
Barnabé, Gabriel
Barnabé, Roger et Rita
Beaudette, Alphonse
Beaudette, Céline (AC)
Beaudette, Gérald et [illegible]
Beaudette, Marie
Beaudette, Normand et Marie
Beaudette, Roger et [illegible]
[illegible]

Lavallée, Mona
Lavallée, Raymond
Letourneau, Berthe
Marion, Antoinette
Marion, Daniel
Marion, Denise
Marion, Gilbert
Marion, Gilles et Rita
Marion, Marcel (AC)
Mollen, Gérard et Rita
Reinhard, Luc et Beverly
Roy, Léandre
Roy, Louis
Roy, Noël et [illegible]
Sabourin, [illegible]
Sabourin, Gilbert et Kathy
[illegible]

SAINT-JOSEPH
[illegible]

SAINT-LABRE
[illegible]

SAINT-LAURENT
[illegible]

SAINT-LAZARE
Chartier, Jean-Marc (AC)
Chartier, Omer et Annette
Chevaliers de Colomb
Deschambault, Joséphine (AC)
Fouillard, Denis (AC)
Huberdeau, Denis et Zoe Anne
Huberdeau, Jeanne (AC)
Simard, Denis (AC)
Tremblay, Lorraine (AC)

SAINT-LÉON
Bouvier, Henri
[illegible]
Chevaliers de Colomb
[illegible]
Co-Op St-Léon
[illegible]

SAINT-MALO
[illegible]

Desrosiers, Emilien
Desrosiers, Marcelle
Damaine, G.
Choiselat, L'abbé Joseph
Fillion, Marie-Anne
Forest, Claire
Gentes, Simone
Gosselin, Antoine et Irma
Gosselin, Emma (AC)
Gosselin, Germain et Cécile
Gosselin, Louis et Paulette (AC)
[illegible]

SAINT-NORBERT
[illegible]

MERCI AUX DONATEURS ET DONATRICES DE 1992

[illegible]

SAINT-PIERRE-JOLYS

Berard, Colette M.
Berard, Roger
[illegible]

SAINTE-ROSE-DU-LAC

[illegible]

SAINT-BONIFACE WINNIPEG

[illegible]

Boucher, Jeanne
Boucher, Marc (A)
[illegible]
Bouillard, Denis (A)
[illegible]

Desaulniers, Max (A)
[illegible]
Desjardins, Fernand
Desjardins, Laurent
[illegible]

[illegible]
Gagne, Roland (A)
Gagne Ouellette, Marcelle
et Gilles Ouellette (A)
[illegible]

MERCI AUX DONATEURS ET DONATRICES DE 1992

Lafond, Raymond
et Madeleine (AC)
Lafrance, Bertha
Lafrenière, Robert et Rachel (AC)
Lambert, Charlotte
Lambert, Michel
Landreville, Jeanne (AC)
Lanthier, Sylviane (AC)
Laplante, Lomer
Lapointe, Gisèle
Larivière, Angeline
Larivière, Yvonne
LaRoche, Christian (AC)
Laroche, Nicole (AC)
Larocque, David (AC)
Laurencelle, Louis R. (AC)
Laurendeau, Rachel (AC)
Laurin, Alice
Laurin, Armand et Marcelle
Lavack, Philippe et Jacqueline
Lavallée, Claude (AC)
Lavoie, Cécile
Leblanc, Charles
Leclercq, Diane (AC)
Lecuyer, Gérard et Irène (AC)
Lecuyer, Marcel et Rita (AC)
Lecuyer, Denise (AC)
Lecuyer, Ronald (AC)
Lécuyer-Hutton, Michèle
Le Dorze, Chantal
Le Dorze, Marguerite et
François
Le Dorze, Philippe et
Boily-Le Dorze, Carmelle
Ledoyen, Ron
Legal, Denis
Legal, Marc et Collette (AC)
Le Gall, Huguette
Le Gal, Simone
Le Goff, Christiane
Le Gras, André
Lemay, Pierre et France (AC)
Lemoing, Louis et Antoinette
Lentz, François
Lepage, Albert et Dolorès
Gosselin (AC)
Lesage, Gilles (AC)
Lessard, Roland (AC)
Létourneau, Léo et Lorraine (AC)
Levacque, Robert
Lévêque, Louisa
Ligue féminine catholique
Loiselle, Lucien (AC)
Loiselle, Lucienne (AC)
Lussier, Cécile
Lussier, Lucien et Germaine
MacDonald, Antoinette
Mahé, Angèle
Mahé, Denise
Mahé, Irène
Mahé, Roland
Manaigre, Alfred
Marcon, Denis
Marcoux, Paul (AC)
Marion, Louise
Marion, Roland
Marion, Denis
Martin, Laurette
Massicotte, Germain
et Suzanne Chartier (AC)
Mayes, Hubert G.
McCarthy, Denise
Methot, Rachel (AC)
Michaud, Alphonse et Denise
Michaud, Ginette
Miron, Dr Ernest
Missionnaires Oblates
de St-Boniface
Molgat, Dr André
Molgat, Christian (AC)
Molgat, Ernest (AC)
Molgat, Jan (AC)
Monnin, Alfred (AC)
Monnin, Marc (AC)
Morier, G.R.
Morier, Paul L.
Morin, Nicole (AC)
Morissette, Maurice
Mulaire, Guy
Mulaire, Mariette et Brian
Ottenbreit (AC)
Mulaire, Monique (AC)
Muller, Étiennette
Muller, Joe et Suzanne (AC)
Murphy, Monique
Neveux, Gilles et Simone (AC)
Normandeau, Guy (AC)
Ouellette, Rachel (AC)
Ouimet, Roland
Ousset Jean-Marc (AC)
Painchaud, Gilbert
Palud, Alice
Pambrun, Denise
Pantel, Roland
Paquette, Irène et Laurent
Paquin, Fernand (AC)
Paré, Alain
Parent, Imelda
Parent, Pauline
Pelletier, Marjolaine
Pelletier, Noëllie
Pelletier, Rose
Peloquin, Émile (AC)
Pharand, Cécile
Piché, Lionel
Piché, Ray E.
Piché, René G. (AC)
Picton, Georges et Muriel
Pilotte, Marie-Ange
Pineau, Eugénie
Plamondon, Albert
Plouffe, Cécile
Préfontaine, Denise (AC)
Préjet, Liette (AC)
Prénovault, Paul
Presse-Ouest Ltée
Prieur, Eugène R. (AC)
Prince, Paul et Suzanne
Privé, Yvette
Proteau, Gilberte et Guy Jubinville
Prud'homme, Maurice
Prud'homme, Thérèse (AC)
Ragot, Rosalie
Raval, Hitesh
Raval, Mayur
Regnier, Mariette
Rémillard, Agnès
Rémillard, Denis
et Lise Mulaire (AC)
Rémillard, Gérard et Denise
Rémillard, Léo
Rémillard, Marc et Aline (AC)
Renaud, Ruddick
et Jacqueline (AC)
Renault, D.
Rey, Robert J. (AC)
Reynolds, Janelle (AC)
Rivard, Léonard
Robert, Léo (AC)
Robidoux, Fabie
Robidoux, Roger J. (AC)
Rocan, L'abbé Jean-Louis
Rocan, Thérèse
Roch, Henri
Roch, Louis et Délia
Rochon, Jean-Yves (AC)
Rosset, Gilbert A. (AC)
Rozière, Gertrude
Roy, Annette
Roy, Guy L. (AC)
Roy, Laurent (AC)
Roy, Louis et Noëlle
Ruest, Albert (AC)
Sabourin, Diane et Perreault,
René (AC)
Sabourin, Dr Georges (AC)
Sabourin, Gilbert (AC)
Sabourin, Réal et Lise (AC)
Salon Mortuaire Desjardins
Saurette, Roland (AC)
Sauvelet, Rose
Savard, Gilbert R. (AC)
Savard, Joëlle (AC)
Savard, Raymond
et Claudette (AC)
Savoie, Edith
Schaubroeck, Gérald et
Rachel Massicotte (AC)
Sherwood, Paul (AC)
Sherwood, Raymond (AC)
Simard, Raymond et
Marguerite (AC)
Smith, Donald (AC)
Smith, Maurice (AC)
Smith, Richard (AC)
Soeurs de St-Joseph
Soeurs des Saints-Noms
de Jésus et Marie
Soeurs du Sauveur
Soeurs Grises
Sorin, Jeannine
St-Hilaire, Armand (AC)
St-Hilaire, Joseph (J.E.) et Irène
Stanners, James et Véronique
Teffaine, Gilbert
Teillet, Léo V. (AC)
Tellier J.A.
Tellier, Roberta
Tessier, Gary (AC)
Tétrault, Joseph
Tétrault, Laurent
Théberge, Raymond (AC)
Therrien, Maurice E. et Diane (AC)
Thioux, Jacqueline
Thuot, Raymond (AC)
Togneri, Véronique et
Grenier, Hubert (AC)
Touchette, Normand
Tougas, Donald (AC)
Tougas, Janine (AC)
Toupin Claudette
Toupin, Lillianne
Tremblay, François (AC)
Anonyme
Trudeau-Aron, Aline
Trudel, Antoinette
Trudel, Luc (AC)
Trudel, Maurice et Norma (AC)
Turenne, Bernard (AC)
Turenne, Denis
Turenne, Gérald et Lorraine (AC)
Turenne, Roger
Turenne, Yvonne (AC)
Turgeon, L.
Valcourt, Rita L. (AC)
Verrier, Gilbert
Vermette, Albert et Mary
Vermette, Denise
Vermette, Georges
Vielfaure, René
Vincent, A.
Vincent, Laura
Voyageur Auto Leasing
Vrignon, Philippe P.

RÉGIONS ÉLOIGNÉES

André, Robert
(Saskatchewan)
Armand, Jacques
(Montréal)
Chartier, Carmelle (AC)
(Ottawa)
Côté, J. René
(Québec)
Jacques, Dr Robert
(Colombie-Britannique)
Lavoie, Daniel
(Montréal)
Mackey, Paul
(Québec)
Maurice, Lucille
(Terre-Neuve)
Payette, Marc
(Saskatchewan)
Piché, Renald
(Aylmer, Québec)
Regnier, l'abbé Gérard
(Saint-Bernard)
Roy, Cécile P.
(Ottawa)
Verrier, Gilbert
(Colombie-Britannique
Vigier, Claude
(Allemagne)
Smith, Paul
(Ottawa)
Toupin, Lynne (AC)
(Ottawa)

REMERCIEMENTS SINCÈRES

Madame Marcelle Forest,
présidente honorifique 1992
Nos 90 bénévoles
La Société franco-manitobaine

Westcan Web & Graphics
La Liberté
Hubert Pantel
Nos commanditaires

Radio-Canada/Manitoba

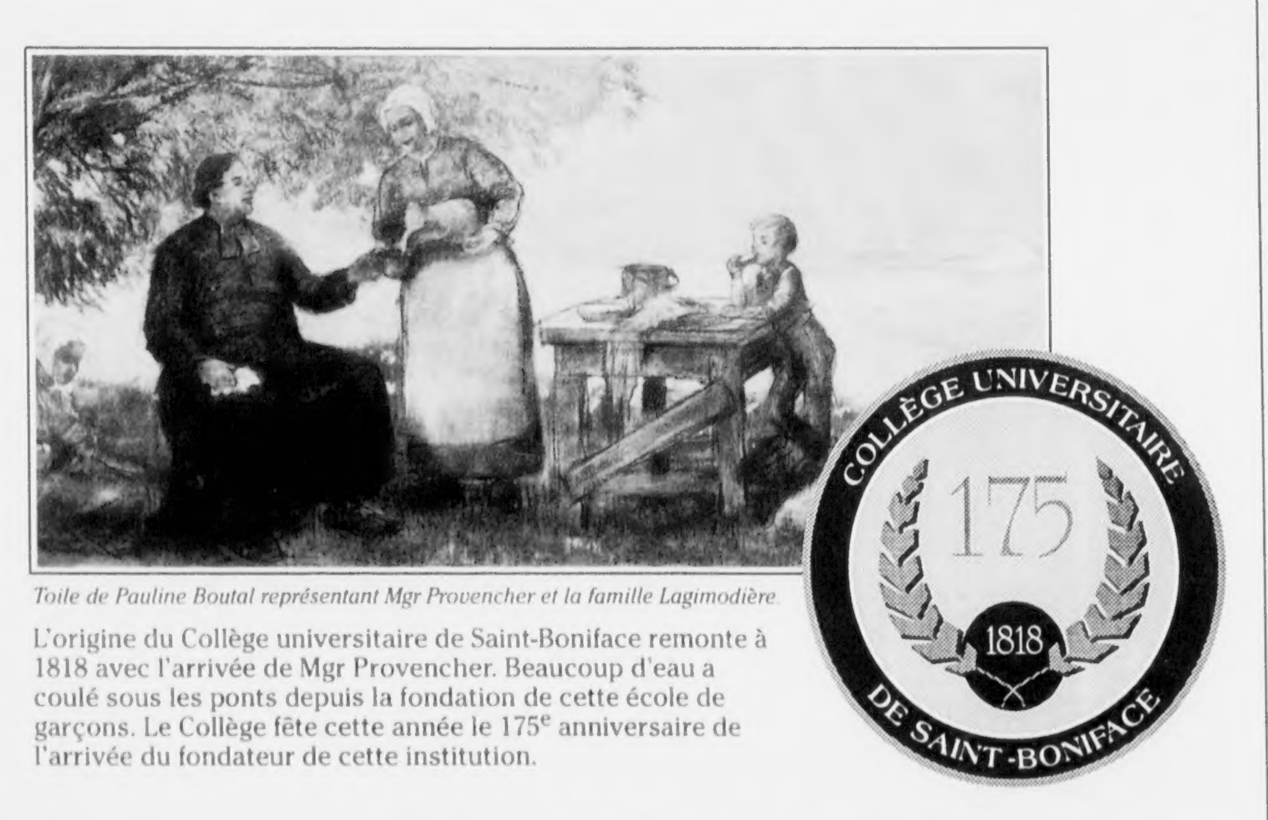


N'oubliez pas Francofonds dans votre testament!

114-383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (MB) R2H 0G9
Téléphone: (204) 237-5852





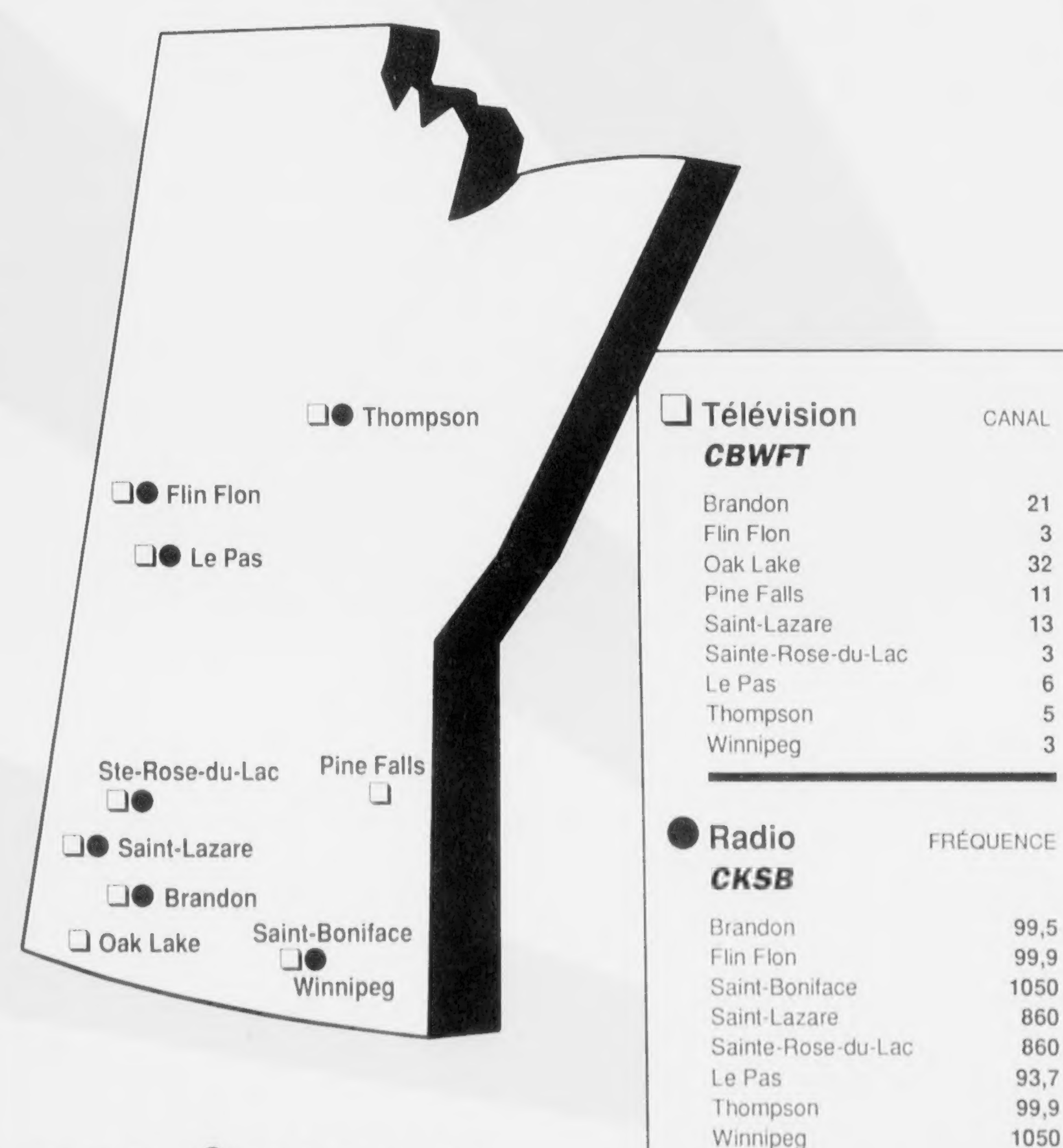


Toile de Pauline Boutal représentant Mgr Provencher et la famille Lagimodière.

L'origine du Collège universitaire de Saint-Boniface remonte à 1818 avec l'arrivée de Mgr Provencher. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis la fondation de cette école de garçons. Le Collège fête cette année le 175e anniversaire de l'arrivée du fondateur de cette institution.

RADIO-CANADA

est là pour vous au Manitoba!



❑ Télévision — **CBWFT**

	CANAL
Brandon	21
Flin Flon	3
Oak Lake	32
Pine Falls	11
Saint-Lazare	13
Sainte-Rose-du-Lac	3
Le Pas	6
Thompson	5
Winnipeg	3

● Radio — **CKSB**

	FRÉQUENCE
Brandon	99,5
Flin Flon	99,9
Saint-Boniface	1050
Saint-Lazare	860
Sainte-Rose-du-Lac	860
Le Pas	93,7
Thompson	99,9
Winnipeg	1050

SRC Manitoba

Renseignements: **(204) 788-3236**